

A4E SARL

Suivi environnemental post implantation d'éoliennes du parc éolien de Guégon, commune de Guégon (Morbihan 56)

RENNES (siège social)
Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
Fax : 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES
Le Sillon de Bretagne
8, avenue des Thébaudières
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 92 40
Fax : 02 40 63 03 93
nantes@ouestam.fr

Rapport de l'étude environnementale

2021

Code. affaire : 21-0089
Resp. étude : Brice Normand



Ouest Am
L'intelligence collective au service des territoires

Ce document a été réalisé par :

Brice Normand – écologue

Christophe Billoin – technicien faune

Loïc Bellion – chiroptérologue

Corentin Goislot – chargé d'études

Laurie Hubert – technicienne faune

Sommaire

INTRODUCTION	5
1 PREAMBULE	5
2 LOCALISATION DU PARC	6
METHODOLOGIE	7
3 HABITATS	7
4 SUIVIS DE L'ACTIVITE DES CHIROP TERES	7
4.1 TRAVAIL DE TERRAIN	7
4.2 TRAITEMENT DES DONNEES	7
4.3 LIMITES DE LA METHODE	8
4.3.1 <i>Site et protocole</i>	8
4.3.2 <i>Espèces et méthode acoustique</i>	8
5 SUIVI DE LA MORTALITE	9
5.1 PROSPECTIONS DE TERRAIN	9
5.2 COEFFICIENTS DE CORRECTION	10
5.2.1 <i>Prospectabilité et détectabilité</i>	10
5.2.2 <i>Tests d'efficacité et de persistance</i>	11
5.3 METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES	12
6 ANALYSE DE LA SENSIBILITE DES ESPECES	13
6.1 CHIROP TERES	13
6.1.1 <i>Niveau de patrimonialité</i>	13
6.1.2 <i>Niveau de sensibilité aux éoliennes</i>	14
6.1.3 <i>Niveau de vulnérabilité</i>	15
6.2 OISEAUX	15
6.2.1 <i>Niveau de patrimonialité</i>	15
6.2.2 <i>Niveau de sensibilité aux éoliennes</i>	17
6.2.3 <i>Niveau de vulnérabilité</i>	18
7 COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE LA REGION ET SEUIL DE SIGNIFICATIVITE	19
8 METHODE DE CALIBRAGE DES MESURES CORRECTIVES	21
9 RAPPEL DES CONCLUSIONS DES SUIVIS PRECEDENTS	22
RESULTATS	23
10 HABITATS DANS UN RAYON DE 300M (PHOTOINTERPRETATION)	23
11 ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX	25
12 RESULTATS DES TESTS	26
12.1 TESTS D'EFFICACITE ET DE PERSISTANCE	26
12.2 PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE	27
13 CHIROP TERES	29
13.1 SUIVI D'ACTIVITE CHIROP TEROLOGIQUE	29
13.1.1 <i>Espèces recensées sur le site et activité</i>	29
13.1.2 <i>ANALYSE DE L'activité sur l'ensemble du suivi</i>	30
13.1.3 <i>Corrélation de l'activité avec la vitesse de vent</i>	35

13.1.4	<i>Corrélation de l'activité avec la température</i>	35
13.2	MORTALITE.....	36
13.2.1	<i>Espèces concernées</i>	38
13.2.2	<i>Causes de la mortalité</i>	39
13.2.3	<i>Statuts des espèces impactées</i>	39
13.2.4	<i>Estimation de la mortalité</i>	40
13.3	MISE EN LIEN DE L'ACTIVITE ET DE LA MORTALITE.....	41
14	AVIFAUNE	42
14.1	MORTALITE.....	42
14.2	CAUSES DE LA MORTALITE.....	45
14.3	STATUTS DES ESPECES IMPACTEES	45
14.4	ESTIMATION DE LA MORTALITE	46
15	COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE BRETAGNE	47
15.1	CHIROPTERES	47
15.2	AVIFAUNE.....	47
CONCLUSION	50
TABLE DES FIGURES	51
TABLE DES TABLEAUX	53
ANNEXES	55
ANNEXE 1 : TABLEAU DE PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE	55
ANNEXE 2 : TABLEAU DE MORTALITE DES CHAUVES-SOURIS EN EUROPE _ TOBIAS DÜRR	60
ANNEXE 3 : TABLEAU DE MORTALITE DES OISEAUX EN EUROPE – TOBIAS DÜRR	60
ANNEXE 4 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE DE CHAUVES-SOURIS	61
ANNEXE 5 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE D'OISEAUX	62

INTRODUCTION

1 PREAMBULE

A la demande de la société **A4E SARL**, un suivi environnemental du parc en exploitation de Guégon sur la commune du même nom dans le département du Morbihan, a été confié au bureau d'études OUEST AM' sur les périodes d'avril à novembre 2021. Cette étude fait suite à celle réalisée en 2020 qui concluait qu'il était nécessaire de mettre en place un bridage et de reproduire le protocole.

Tableau 1: parc éolien de Guégon

Commune(s)	Parc éolien	Mise en service	Phase du suivi	Éoliennes	Modèle	Hauteur du moyeu	Diamètre du rotor
Guégon	Guégon	09/2014	n+6	E1 : 93097 E2 : 93098 E3 : 93099 E4 : 93100 E5 : 93101	Senvion MM92	80 m	92 m

Le suivi environnemental est composé de trois parties :

- ✓ suivi de la mortalité des chauves-souris et des oiseaux,
- ✓ suivi comportemental des chauves-souris effectué par l'intermédiaire d'un enregistrement continu en nacelle,
- ✓ comparaison des données de mortalité avec la synthèse réalisée par Ouest Am' sur les données de mortalités disponibles entre 2011 et 2020 sur tous les parcs suivis de Bretagne

Notre proposition respecte les documents de référence suivants :

- ✓ arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement,
- ✓ arrêté du 26 août 2011 concernant les installations classées ICPE (et notamment l'article 12),
- ✓ protocole des suivis environnementaux de parcs éoliens terrestres MEDDE – avril 2018

2 LOCALISATION DU PARC

Le parc de Guégon est situé à l'ouest de la ville de Guégon, dans le département du Morbihan (56) en Bretagne

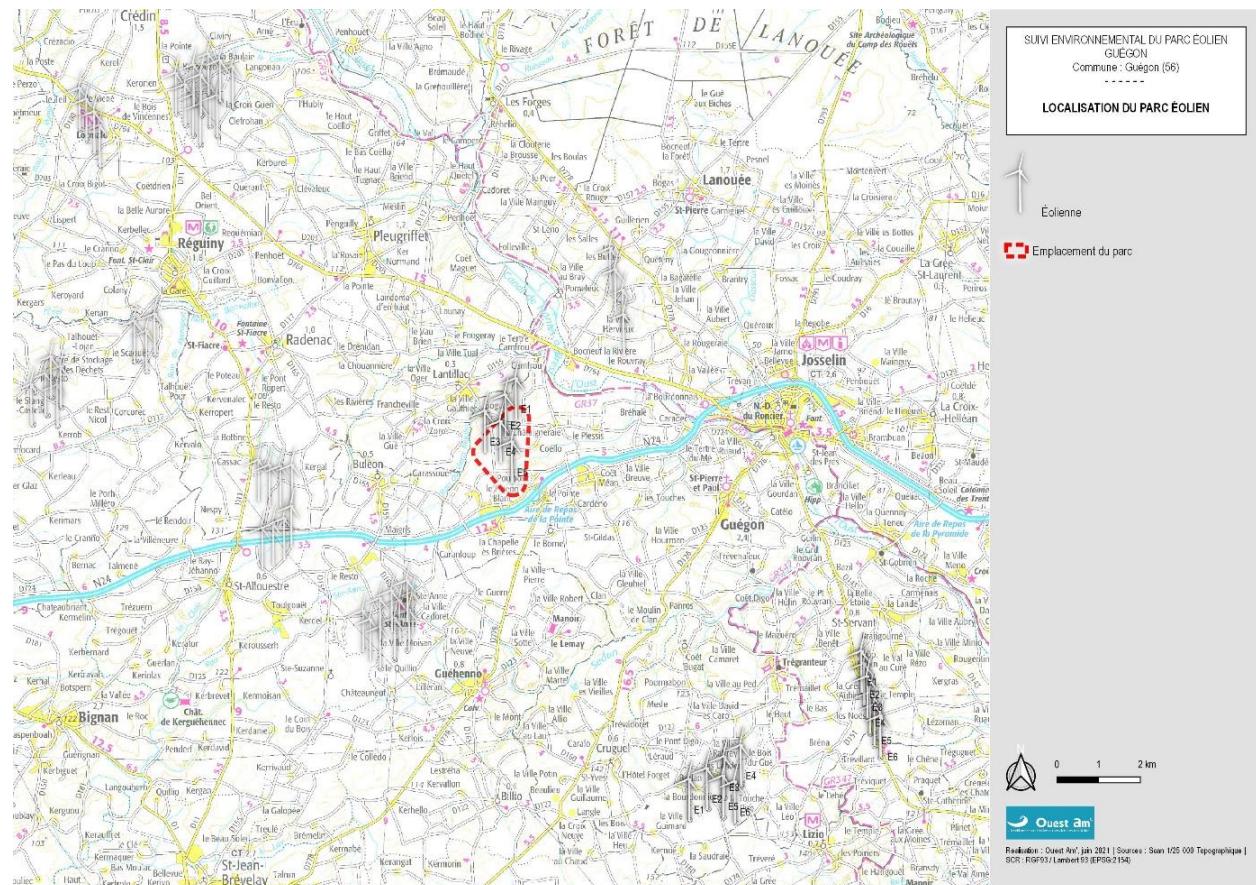


Figure 1 : carte de localisation du parc de Guégon

METHODOLOGIE

3 HABITATS

L'aire d'étude pour l'identification ou la caractérisation des communautés végétales et des habitats (typologie Corine Land Cover et BD Topo) comprend les parcelles situées dans un rayon de 300 mètres autour des éoliennes. Il s'agit d'un travail de photo-interprétation des photographies aériennes les plus récentes.

4 SUIVIS DE L'ACTIVITE DES CHIROPTERES

4.1 TRAVAIL DE TERRAIN

Le suivi de l'activité des chiroptères a été réalisé durant toute la durée de prospection par l'intermédiaire d'un enregistreur continu en nacelle : le GSM-Batcorder. Il couvre la période de suivi de mortalité, c'est-à-dire la période **d'avril à novembre**.

Le dispositif comprend :

- ✓ 1 GSM-Batcorder
- ✓ 1 disque microphone
- ✓ 1 batterie plomb
- ✓ 1 chargeur/connecteur alimentation
- ✓ des fixations

Ce dernier a été installé sur l'éolienne **E5** du parc de **Guégon** le 30 mars avec les réglages suivants :

- Quality : 20
- Threshold : -36dB
- Posttrigger : 800ms
- Cut off frequency : 14kHz
- Noise filter : on
- Horaires : 1 heure avant la tombée de la nuit jusqu'à 1 heure après le lever du jour

4.2 TRAITEMENT DES DONNEES

Le GSM Batcorder enregistre les sons sur des cartes SD par séquence.

Les fichiers ont été décompressés et analysés avec les logiciels du système Batcorder, BCAdmin 4®.

Une vérification manuelle doit alors être faite à l'aide de logiciels de visualisation des sonagrammes tels que Batsound®, Kaleidoscope® ou bcAnalyze3® light. Cette seconde détermination des espèces permet d'éliminer les éventuelles erreurs du logiciel. Elle est fondée sur les connaissances actuelles

(Barataud M. 2015 – Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe, identification des espèces, études de leurs habitats et comportements de chasse. 3^e éd. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 344p.).

Tous les fichiers relatifs à la présence de chiroptères enregistrés sont vérifiés manuellement. Les fichiers considérés comme « sons parasites » par le logiciel de traitement automatique sont vérifiés systématiquement si leur volume est faible, s'il est trop important un échantillonnage d'au moins 80% est analysé.

A partir de ces déterminations, on obtient des données d'activité mesurées en secondes cumulées, permettant une analyse de l'activité plus précise et pouvant être réutilisées pour d'éventuelles comparaisons ultérieures.

4.3 LIMITES DE LA METHODE

4.3.1 SITE ET PROTOCOLE

Le suivi acoustique est réalisé sur la base d'un seul enregistreur, conformément au protocole national d'avril 2018. Les données sont donc extrapolées à l'échelle du parc. Cette configuration permet cependant de capter des signaux de transit lorsque les éoliennes se situent sur des trajectoires de migration. Il est important de noter que les signaux de transit sont beaucoup moins nombreux (les chiroptères les utilisant peu afin de limiter les dépenses d'énergie) et plus espacés dans le temps. Il est donc plus difficile de les capter. De plus, il est fortement probable qu'une partie des migrations ou des phases de transit se fassent en silence lorsque les individus utilisent les mêmes trajectoires.

4.3.2 ESPECES ET METHODE ACOUSTIQUE

Il est difficile de détecter des espèces émettant des signaux à faible intensité, de courte durée et/ou dans des fréquences ne portant qu'à faible distance. C'est par exemple le cas pour les Rhinolophes, et les petites espèces de Murins (BARATAUD, 2012). *A contrario*, certaines espèces émettent des signaux plus longs et dans des fréquences détectables à longues distances, c'est le cas des noctules par exemple.

5 SUIVI DE LA MORTALITE

5.1 PROSPECTIONS DE TERRAIN

La mission a consisté à prospector à pied les alentours immédiats des éoliennes selon un quadrillage inclus dans un carré de **100 mètres de côté autour de chaque éolienne** (soit 1 hectare par éolienne) grâce à des points de repères visuels. Les transects au sein de ce quadrillage sont espacés de 5 à 10 mètres en fonction des contraintes liées au terrain et à la végétation. Ce quadrillage permet une prospection rigoureuse à raison de 45 minutes environ par éolienne (pouvant varier de 35 minutes à 1 heure selon les contraintes liées à la végétation et à la visibilité).

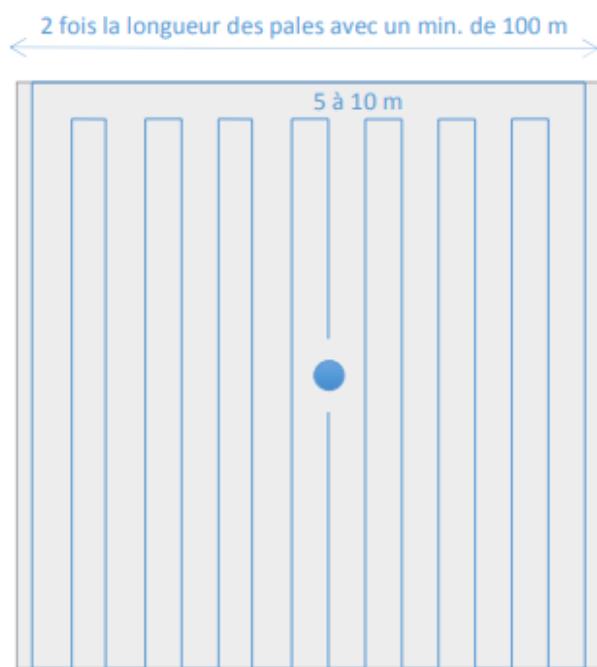


Figure 2 : schéma de prospection sous les éoliennes

Ce quadrillage d'un hectare par éolienne ainsi matérialisé permet une prospection rigoureuse et standardisée conçue à l'origine pour les oiseaux mais parfaitement transposable aux chauves-souris.

Lorsque toute la surface n'est pas accessible (végétation trop haute, haies et boisements, travaux agricoles en cours ...) l'observateur note la surface qu'il a pu prospector, afin d'appliquer ensuite un facteur de correction.

Les passages sont réalisés une fois par semaine, en respectant si possible un intervalle de 7 jours, conformément au protocole national de suivi.

Tableau 2: fréquence de prospection par mois

Guégon	2021									
	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	total	
	4	4	4	5	4	5	4	1	31	

Le suivi de mortalité a été réalisé **du 9 avril au 3 novembre 2021**. Au total, **31 passages** de prospection pour la mortalité avifaune et chiroptères ont été réalisés durant ce suivi.

Les résultats sont notés sur une fiche de terrain avec les informations suivantes :

- ✓ l'identification de l'espèce (si possible),
- ✓ l'état apparent du cadavre (description précise),
- ✓ la localisation précise de la découverte (éolienne concernée, emplacement par rapport à celle-ci, coordonnées GPS),
- ✓ la surface prospectée et la détectabilité de celle-ci,
- ✓ les conditions météorologiques.

Chaque observation s'accompagne de photos.

L'identification des espèces se fait :

- ✓ de visu sur le terrain, pour les oiseaux peu dégradés,
- ✓ avec un examen plus précis des plumes (si nécessaire pour les oiseaux en état de décomposition avancée),
- ✓ pour les chauves-souris, par analyse biométrique, examen des organes génitaux, de la dentition et de la forme des tragus.

5.2 COEFFICIENTS DE CORRECTION

5.2.1 PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE

Pour estimer le taux de mortalité des oiseaux et des chiroptères, 5 valeurs sont requises :

- ✓ le nombre de carcasses trouvées aux alentours des éoliennes ;
- ✓ la persistance moyenne des carcasses (en jours) ;
- ✓ l'efficacité des observateurs à détecter des carcasses (en %) ;
- ✓ la proportion de la parcelle inventoriée (en %) ;
- ✓ la détectabilité des cadavres en fonction de la végétation (en %).

La prospectabilité du carré autour de chaque éolienne se rapporte à la possibilité pour l'observateur d'inspecter ou non l'intégralité de la surface de ce carré. Ainsi, l'occupation du sol peut présenter par exemple un fourré impénétrable sur 10% de la surface du carré, qui reste ainsi non prospecté, alors que des cadavres de chauves-souris peuvent néanmoins s'y trouver.

La détectabilité est liée aux difficultés plus ou moins grandes que rencontre l'observateur en fonction de l'état de la végétation sous l'éolienne, et de son évolution en cours d'étude. Un carré peut être occupé en partie par une culture de maïs dont les rangées sont pénétrables et donc prospectables, mais dont la hauteur et le recouvrement, de plus en plus conséquents au fur et à mesure de l'avancement de la saison, rendent difficiles, voire quasi impossibles, les découvertes de cadavres. C'est aussi le cas des céréales à paille ou du ray-grass lorsque la végétation est haute et dense. La zone est alors « prospectable » sans que la détectabilité des cadavres y soit pour autant complète.

De cette manière, pour chaque passage, un tableau (annexe 1) est rempli avec la prospectabilité sous chaque éolienne et la détectabilité qui est indiquée par un niveau de couverture végétale :

- ✓ niveau D1 : sol nu (sols labourés, plateformes, ...),
- ✓ niveau D2 : végétation basse et peu dense (pâturages, prairies fauchées, ...),
- ✓ niveau D3 : végétation haute ou dense.



Figure 3 : photographies d'exemples de prospectabilité avec des détectabilités différentes (hors site)

5.2.2 TESTS D'EFFICACITE ET DE PERSISTANCE

Les coefficients correcteurs (test d'efficacité et persistance) ont été établis lors de deux phases de tests en fin de printemps et en automne.

L'**efficacité de recherche**, calculée en comparant le nombre de cadavres retrouvés à celui des cadavres préalablement déposés sous l'éolienne, est lié à la performance visuelle de l'observateur. Le test est fait sous une ou deux éoliennes représentatives des habitats observés (avec les différentes hauteurs de végétation possible) sur l'ensemble du parc.

La **persistance** est liée à la présence de charognards (corvidés, mustélidés, renards, insectes nécrophores ...). Pour l'établir, il faut récupérer, hors site d'étude, des cadavres de souris ou oiseaux de petite taille avant de les déposer dans les carrés de recherche sous les éoliennes. La persistance est suivie par des passages répétés, le lendemain du jour de dispersion, puis 2 fois par semaines jusqu'à disparition des cadavres ou après une période de 14 jours. La persistance moyenne des cadavres sur le parc est égale à la moyenne du nombre de jours avant la disparition de chacun des poussins déposés pour le test.

5.3 METHODE DE TRAITEMENT DES DONNEES

Les estimateurs de mortalité sont des formules reposant sur des hypothèses de modélisation de la mortalité, plus ou moins simplifiées. A ce jour, aucun modèle n'a été défini comme plus efficace que les autres. L'utilisation de ces trois formules, sert à homogénéiser les résultats entre les études en demandant ces données pour toutes les analyses.

Tableau 3 : formules d'estimation de la mortalité

<p>Formule d'Erickson :</p> $N = \frac{I * (Na - Nb)}{t * d} * A$	<p>Avec :</p> <p>N : le nombre de cadavre total estimé</p> <p>Na : le nombre total d'individus trouvés morts</p> <p>Nb : le nombre d'individus tués par autre chose que les éoliennes</p> <p>A : le coefficient correcteur surfacique $\sum \left(\frac{\text{cadavre/prospectabilité}}{\text{nombre total de cadavres}} \right)$</p>
<p>Formule de Jones :</p> $N = \frac{Na - Nb}{d * p * e} * A$	<p>t : la durée moyenne de persistance des cadavres (en jour)</p> <p>d : le taux de découverte, variable en fonction du couvert végétal</p> <p>I : la durée de l'intervalle entre les passages (en jours)</p> <p>e : le coefficient correcteur de l'intervalle équivalent à $\frac{\text{MIN}(\hat{I}; I)}{I}$</p>
<p>Formule de Huso :</p> $N = \frac{Na - Nb}{d * p * e} * A$	<p>p : le taux de persistance, qui est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - p (pour Huso) : $t * \frac{1 - \exp(-\frac{I}{t})}{I}$ - p (pour Jones) : $\exp(-0.5 * \left(\frac{I}{t}\right))$

L'utilisation de ces formules peut donner, sous certaines conditions, des résultats aberrants. La formule de Jones calcule le taux de persistance en utilisant une exponentielle inverse, ce qui donne des surestimations de mortalité lorsque la persistance est faible. Le calcul du taux de persistance de la formule de Huso atténue ce problème, mais sans le résoudre totalement. La formule d'Erickson ne prend pas en compte ce taux de persistance.

6 ANALYSE DE LA SENSIBILITE DES ESPECES

6.1 CHIROPTERES

La méthode employée est basée sur le document « Guide de préconisation pour la prise en compte des enjeux chiroptérologiques et avifaunistiques dans les projets éoliens - Région Hauts-de-France » (DREAL Hauts-de-France, septembre 2017 ; cité ci-après sous la dénomination « Guide de préconisation HdF ») **et adapté à la Région Bretagne par Ouest Am'.**

6.1.1 NIVEAU DE PATRIMONIALITE

Les listes de chiroptères à prendre en compte dans les études d'impact et les suivis de parcs éoliens ainsi que les niveaux de risque (=vulnérabilité) pour chaque espèce ont été pilotés par l'OEB puis validées par le CSRPN en juin 2015.

Les espèces patrimoniales et non patrimoniales sont identifiées selon leur statut de conservation régional et national. La méthodologie prend également en compte la **responsabilité biologique de la région** pour la conservation de chacune des espèces (IUCN 2015*, 2017**, OEB et CSRPN 2015). **Pour chaque espèce, soulignons que c'est le statut de conservation le plus fort de ces trois listes qui est retenu.**

Ainsi, une espèce est caractérisée de patrimoniale ou non selon les critères suivants :

- ✓ **Espèce patrimoniale** : toutes les espèces avec le ou les statuts de conservation **NT, VU, EN, CR** ou inscrite en Annexe 2 de la Directive Habitats Faune Flore (DHFF). Niveaux de patrimonialité **modéré, fort et très fort**.
- ✓ **Espèce non patrimoniale** : toutes les espèces ayant le ou les statuts de conservation **DD, NA, NE et LC**. Niveaux de patrimonialité non évaluables et **faible**.

Par la suite, un indice de conservation est ainsi attribué à chacune des espèces selon son niveau de patrimonialité lié au statut de conservation :

- Espèce non protégée (aucune espèce de chiroptères) = absence d'enjeu = indice 0,
- DD, NA, NE = Non évaluables = indice 1,
- LC = Faible = indice 2,
- NT et espèces inscrites en Annexe 2 de la DHFF = Modéré = indice 3,
- VU = forte = indice 4,
- CR, EN et RE, = très forte = indice 5.

Tableau 4 : patrimonialité et indice de conservation des chiroptères

Statut de conservation	Espèce non protégée	DD, NA, NE*	LC*	NT* et espèce inscrite en Annexe 2 DHFF	VU*	CR, EN et RE*
Niveau de patrimonialité	Absence d'enjeu	Non évaluable	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Indice de conservation	0	1	2	3	4	5

*DD : Données insuffisantes, NA : Non applicable, NE : Non évalué, LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En danger critique d'extinction, RE : Disparu.

6.1.2 NIVEAU DE SENSIBILITE AUX EOLIENNES

Toutes les espèces de chiroptères n'ont pas la même sensibilité face aux éoliennes. Cette sensibilité varie selon le type de vol (migratoire, nuptial, de chasse...) ainsi qu'en fonction de l'utilisation des habitats.

Le niveau de sensibilité générale de chaque espèce est précisé par EUROBATS¹ (Rodrigues et al., 2015)² :

Tableau 5 : évaluation du niveau de sensibilité EUROBATS - chiroptères

Forte	Modérée	Faible
Noctules sp* ³ .	Sérotines sp*.	Murins sp*.
Pipistrelles sp*.	Barbastelle d'Europe	Oreillardes sp*.
Sérotine bicolore	-	Rhinolophes sp*.

Toutefois, les données de mortalité au niveau national de Tobias Dürr⁴ ont également été analysées pour déterminer le niveau de sensibilité des espèces de la manière suivante :

Tableau 6 : évaluation du niveau de sensibilité selon la mortalité réelle en Europe

Nombre de cadavres	<2	2≤x≤10	11≤x≤50	51≤x≤100	>101*
Niveau de sensibilité	Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte
Indice de sensibilité	0	1	2	3	4

* Le niveau de sensibilité « très forte ; >101 cadavres » a été ajouté au tableau de la DREAL Hauts de France déjà existant pour les chiroptères.

Ainsi, la comparaison entre l'indice précisé par EUROBATS et celui issus des données de Tobias Dürr a été effectué espèce par espèce. Celui rendant compte d'un niveau de sensibilité plus élevé a alors été conservé.

¹Eurobats : Accord sur la conservation des populations de chauves-souris européennes.
 Sources : https://www.eurobats.org/about_eurobats/introduction_to_agreement

² Rodrigues, L., Bach, L., Dubourg-Savage, M. J., Karapandža, B., Kovač, D., Kervyn, T., ... & Harbusch, C. (2015). Guidelines for consideration of bats in wind farm projects: Revision 2014. UNEP/EUROBATS.

³ *Le terme « sp » signifie « toutes les espèces du genre » cités précédemment.

⁴ Dürr T. (2020). Fledermausverluste / Vogelverluste an Windenergieanlagen – bat / birds' fatalities at windturbines in Europe. Daten aus der zentralen Fundkartei der Staatlichen Vogelschutzwarte im Landesamt für Umwelt Brandenburg. Sources et données : <https://lfa.brandenburg.de/cms/detail.php/bb1.c.312579.de>

6.1.3 NIVEAU DE VULNERABILITE

L'évaluation du niveau de risque prend en compte les deux indices précédents (indice de conservation x indice de sensibilité).

Tableau 7 : évaluation du niveau de risque – chiroptères

		Indice de sensibilité				
		0	1	2	3	4
Indice de conservation	0	Non considéré				
	1	Non considéré	Mineur	Mineur	Moyen	Moyen
	2	Mineur	Mineur	Moyen	Moyen	Élevé
	3	Mineur	Moyen	Moyen	Élevé	Élevé
	4	Moyen	Moyen	Élevé	Élevé	Très élevé
	5	Moyen	Élevé	Élevé	Très élevé	Très élevé

6.2 OISEAUX

6.2.1 NIVEAU DE PATRIMONIALITE

La méthode employée est basée sur le document « Guide de préconisation pour la prise en compte des enjeux chiroptérologiques et avifaunistiques dans les projets éoliens - Région Hauts-de-France » (DREAL Hauts-de-France, septembre 2017 ; cité ci-après sous la dénomination « Guide de préconisation HdF ») et adapté à la Région Bretagne par Ouest Am'.

D'après le guide de préconisation HdF, « le niveau de patrimonialité d'une espèce se détermine à partir de son statut de conservation national. Toutefois, « si une liste rouge régionale respectant les lignes directrices de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est validée [...], l'indice de patrimonialité est déterminé à partir des données régionales ». Cette préconisation est ici reprise, à la différence que dans le cas où le statut d'une espèce serait plus défavorable au niveau national qu'au niveau régional, c'est le statut le plus défavorable qui sera pris en compte (cette situation est exceptionnelle).

Dans le cas de la région Bretagne, il existe 4 référentiels régionaux pour les oiseaux :

- ✓ Liste rouge des oiseaux migrateurs de Bretagne (comprenant les hivernants),
- ✓ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne,
- ✓ Liste « responsabilité biologique Bretagne » pour les oiseaux migrateurs (comprenant les hivernants),
- ✓ Liste « responsabilité biologique Bretagne » pour les oiseaux nicheurs.

✓ **Patrimonialité des populations nicheuses**

Pour la période de reproduction, c'est la liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne qui est prise en compte.

Cette liste, qui respecte strictement les directives de l'IUCN, est récente (2015) et traduit bien les niveaux de menace en Bretagne, sauf cas exceptionnel où l'espèce possède un statut de patrimonialité supérieur au niveau national.

Le tableau suivant illustre le niveau de patrimonialité donné aux espèces pour la période de nidification (issu de la LR des oiseaux nicheurs de Bretagne).

Tableau 8 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de nidification

Statut de conservation IUCN	Non protégée	DD, NA*, NE	LC	NT et Annexe I	VU	CR et EN*
Niveau de patrimonialité	0 (non protégée)	1 (non concerné)	2 (faible)	3 (modéré)	4 (fort)	5 (très fort)

Légende des statuts : Non protégée : espèces non soumise à un arrêté de protection national ou européen. DD : Données insuffisantes ; NA : Non applicable ; NAA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation) car introduite après l'année 1500 ; NAb, NAc : Non applicable (espèce non soumise à évaluation) car (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage, mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage, mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis) ; NE : Non évalué ; LC : préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacée ; Annexe I : Directive oiseaux ; VU : Vulnérable ; EN : En Danger ; CR : En danger critique d'extinction.

✓ **Patrimonialité des populations hivernantes et migratrices**

Pour les périodes migratoires et en hiver, la démarche est différente en Bretagne.

Il a été décidé d'employer **la liste de Responsabilité biologique Bretagne pour les oiseaux migrateurs et les hivernants**. Cette décision s'appuie sur le fait que très peu d'espèces ont été évaluées dans la liste rouge IUCN des oiseaux migrateurs de Bretagne. En effet, une majorité d'espèces est classée en « données insuffisantes » (DD) ou « non applicable » (NA). Bien que des informations existent, elles sont trop éparses ou insuffisamment synthétisées et analysées dans la littérature ornithologique disponible, et ne peuvent donc pas alimenter le processus d'évaluation du risque d'extinction.

En outre, la responsabilité biologique régionale, quant à elle, a pu être évaluée pour un certain nombre d'espèces et met en perspective le risque régional d'extinction par deux évaluations : l'abondance relative (effectifs bretons comparés aux effectifs nationaux) de l'espèce et le risque d'extinction évalué à l'échelle métropolitaine (listes rouges nationales). La responsabilité est dite biologique, car tous les critères sont de nature biologique.

De plus, elle est le fruit des travaux du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB ou anciennement GIP Bretagne environnement) (coord., 2015), ce qui constitue une source tout aussi fiable de données.

Le tableau suivant illustre le niveau de patrimonialité donné aux espèces pour les périodes migratoires et hivernales (issues de la Responsabilité biologique de l'OEB).

Tableau 9 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de migration et d'hivernage

Responsabilité biologique régionale (Bretagne)	Non protégée	Aucune donnée, non évaluée car marginale ou introduite,	Mineure	Modérée, Annexe I	Elevée	Très élevée et majeure
Niveau de patrimonialité	0	1	2	3	4	5

6.2.2 NIVEAU DE SENSIBILITE AUX EOLIENNES

Un niveau de sensibilité aux éoliennes est défini pour chaque espèce d'oiseau au regard de **la connaissance sur la mortalité connue** (Tobias Dürr, 2021). Ainsi, les espèces sont classées selon trois niveaux de sensibilité :

Le tableau suivant reprend le niveau de sensibilité par rapport au nombre de cadavres au niveau national. La compilation des données de Tobias Dürr reprenant le nombre de cadavres par pays (depuis 2002 avec quelques données plus anciennes).

Tableau 10 : niveau de sensibilité des oiseaux en fonction du nombre de cadavres en Europe

Niveau de sensibilité	Aucune donnée (0)	Faible (1)	Moyenne (2)	Élevée (3)	Très élevée (4)
Nombre de cadavres	0	< 11	11 - 50	51 - 499	> 500

6.2.3 NIVEAU DE VULNERABILITE

Le niveau de vulnérabilité d'une espèce est obtenu en croisant le niveau de patrimonialité de l'espèce avec son niveau de sensibilité à l'éolien. Les tableaux ci-dessous reprennent les niveaux par période biologique.

Tableau 11 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période de nidification

PATRIMONIALITÉ (période de nidification)	CR et EN (très fort)	Moyenne	Forte	Forte	Très forte	Très forte
	VU (fort)	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte	Très forte
	NT (modérée)	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte
	LC (faible)	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
	DD, NA, NE	Très faible	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne
	Non protégée	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Moyenne
		Aucune donnée	Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée
		SENSIBILITÉ À L'ÉOLIEN				

Tableau 12 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période migratoire et hivernale

PATRIMONIALITÉ (migration et hivernage)	Très élevée et majeure	Moyenne	Forte	Forte	Très forte	Très forte
	Élevée	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte	Très forte
	Modérée	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte
	Mineure	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Forte
	Aucune donnée, Non évaluée car marginale ou introduite	Très faible	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne
	Non protégée	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Moyenne
		Aucune donnée	Faible	Moyenne	Élevée	Très élevée
		SENSIBILITÉ À L'ÉOLIEN				

Chaque espèce a un niveau de vulnérabilité qui est évalué pour la période de reproduction et pour la période d'hivernage/migration, car la sensibilité et la patrimonialité peuvent varier selon les périodes.

7 COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE LA REGION ET SEUIL DE SIGNIFICATIVITE

Afin de pouvoir effectuer une comparaison au niveau régional de la mortalité des chiroptères et des oiseaux (en fonction de la quantité de données fiables disponibles), Ouest Am' a réalisé une étude en 2020 sur les données de mortalité collectées sur la période 2003 à 2020.

Les données sont issues des suivis réalisés par Ouest Am' et des données collectées auprès des services de l'État. L'étude a été réalisée sur les régions Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Nouvelle-Aquitaine. Tous les suivis existants ont été collectés pour la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et la Nouvelle-Aquitaine. Pour les autres départements, les données sont actuellement lacunaires ou sont en cours d'analyse.

Seules les données statistiquement robustes ont été conservées pour les comparaisons : les suivis avec un minimum de 20 visites par an.

Les résultats sont donnés sous la forme d'un graphique de classement des parcs du plus mortifère au moins mortifère pour les chauves-souris et pour les oiseaux sur la période 2003-2020. Le nom des parcs est rendu anonyme par un numéro.

Le graphique comprend l'année de suivi « après la date de mise en service » (MSI), le nombre de cadavres par suivi et le nombre de cadavres par éolienne et par visite. La boîte à moustaches illustre le nombre de cadavres par éolienne et par visite de tous les suivis étudiés.

Le paragraphe suivant décrit la représentation graphique sous forme de boîte à moustache dans les graphiques précédemment cités (cf. figure suivante) :

- **La boîte centrale** délimitée par le premier et le troisième quartile contient 50% des observations. La position de **la médiane** à l'intérieur de la boîte indique qu'il existe autant de valeurs supérieures qu'inférieures à cette valeur dans l'échantillon ;
- Les frontières se trouvent à 1,5 fois la longueur de la boîte de part et d'autre de celle-ci. En général, celles-ci n'apparaissent pas sur le diagramme. Ce sont les valeurs adjacentes qui apparaissent, c'est-à-dire les valeurs réellement observées les plus proches des frontières et à l'intérieur de celles-ci. Les 2 valeurs adjacentes inférieure et supérieure forment **les moustaches** ;
- **Les valeurs observées éloignées / extrêmes** se trouvent à plus de 1,5 fois la longueur de la boîte de part et d'autre de celle-ci. Elles sont identifiées par un cercle ;
- **La croix** dans la boîte indique la position de la moyenne sur l'échantillon.

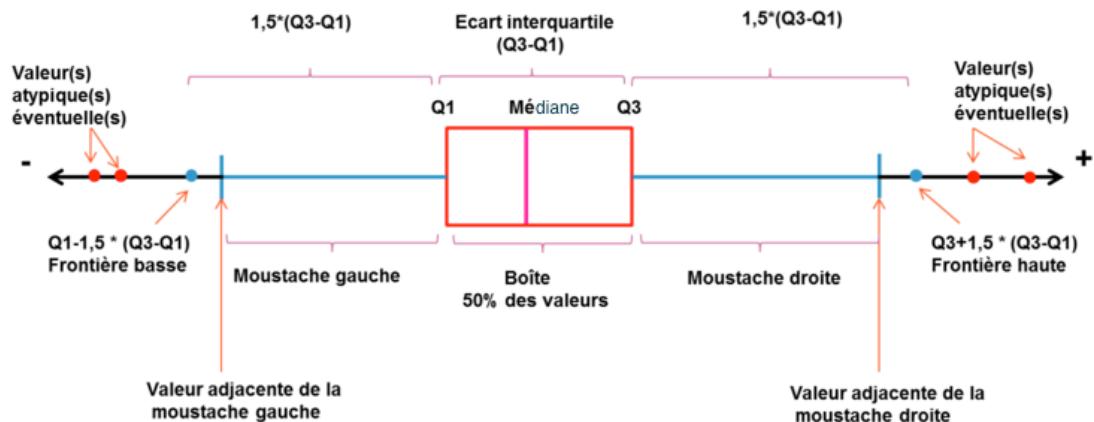


Figure 4 : Interprétation d'une boîte à moustaches (www.ilovestatistics.be)

D'après les valeurs du nombre de cadavres par éolienne et par visite de tous les suivis étudiés, différents niveaux de mortalité sont définis selon le barème suivant :

Tableau 13 : classes de niveau de mortalité

Niveau de mortalité	Limite inférieure	Limite supérieure	Éléments de la boîte à moustache
Très fort	$Q3+1,5*(Q3-Q1)$	∞	Valeur atypique haute
Fort	$Q3$	$Q3+1,5*(Q3-Q1)$	Moustache droite
Modéré	$Q1$	$Q3$	Boîte (50% des valeurs)
Faible	> 0	$Q1$	Moustache gauche
Très faible	Aucun cadavre retrouvé*		

*aucun cadavre retrouvé ne signifie pas nécessairement qu'aucun individu n'a été impacté.

Au regard de cette analyse, la significativité de la mortalité est définie comme suit :

Tableau 14 : classes de niveau de mortalité et significativité

Niveau de mortalité	Significatif	Non significatif
Très fort	X	
Fort	X	
Modéré (de la moyenne à Q3)	X	
Modéré (de Q1 à la moyenne)		X
Faible		X
Très faible		X

Sur les graphiques, trois autres moyennes régionales sont précisées pour information en fonction de l'année du suivi :

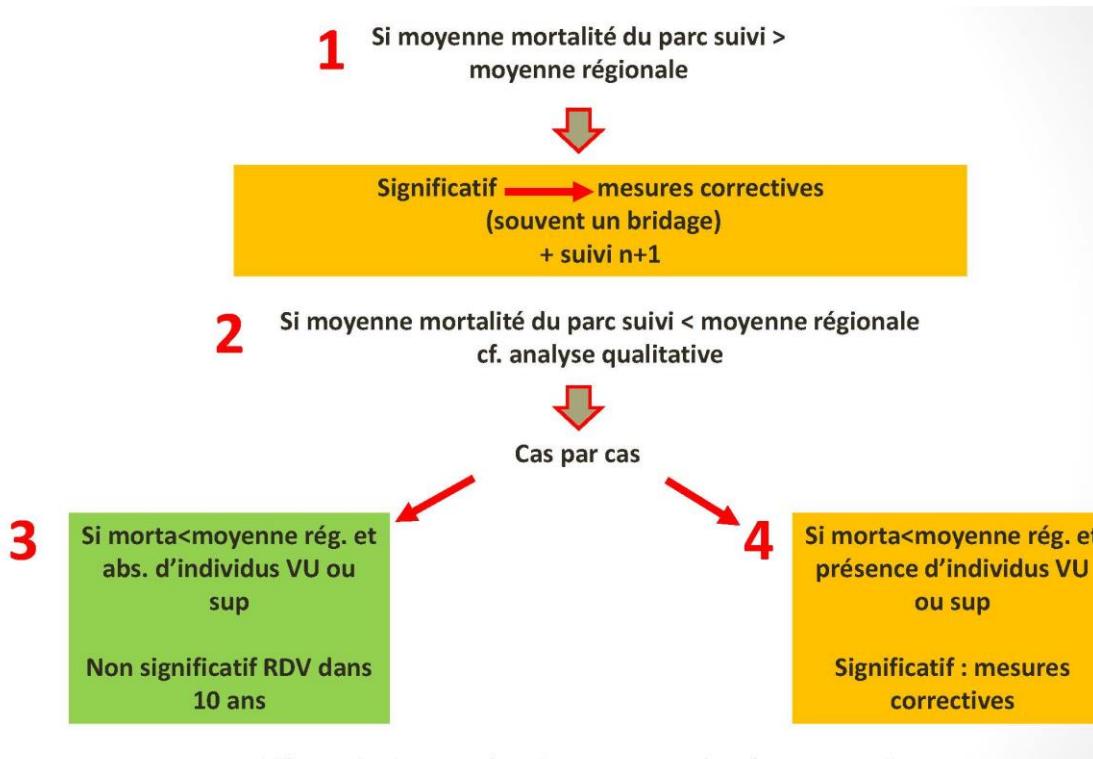
- la mortalité par éolienne et par visite des suivis réalisés entre 2011 et 2015 soit 19 suivis,
- la mortalité par éolienne et par visite des suivis réalisés entre 2016 et 2018 soit 12 suivis,
- la mortalité par éolienne et par visite des suivis réalisés entre 2019 et 2020 soit 30 suivis.

Il s'agit de montrer l'évolution de la mortalité dans le temps et l'impact du renforcement de la réglementation avec l'application des protocoles de 2015 et de 2018.

8 METHODE DE CALIBRAGE DES MESURES CORRECTIVES

Afin de pouvoir rendre une conclusion de l'impact du parc éolien sur la faune volante Ouest Am' a donc développé une méthode qui permet de définir si le parc nécessite ou non des mesures correctives.

Méthode Ouest Am' :



Les mesures correctives les plus fréquentes sont :

- ✓ Le bridage (définit selon les niveaux d'activité et de mortalité constatés),
- ✓ La restauration ou la création d'habitats ou de gîtes pour les espèces concernées (à bonne distance du parc et des autres parcs existants),
- ✓ Le suivis de populations d'espèces patrimoniales associé à une surveillance du parc pour ces espèces,
- ✓ La mise en place de systèmes d'effarouchement ou de bridage en temps réel (probird/dtbird/probat etc.), notamment pour les rapaces patrimoniaux de grande taille,
- ✓ Etc.

9 RAPPEL DES CONCLUSIONS DES SUIVIS PRECEDENTS

Un suivi de mortalité a été réalisé de mars à octobre 2020 avec 31 passages de prospection selon le protocole de 2018.

Tableau 15 : Nombre de cadavres constaté et estimé pour l'ensemble du parc lors du suivi de mortalité précédent

Année	Nombre de cadavres constaté		Nombre de cadavres estimé	
	Chauves-souris	Oiseaux	Chauves-souris	Oiseaux
2020	5 (4 Pipistrelles communes, 1 Sérotine commune)	13 (4 Martinets noirs, 4 Faucons crécerelles, 2 oiseaux sp., 1 Etourneau sansonnet, 1 Faisan de Colchide, 1 Pigeon biset)	17 à 24	47 à 66

Tableau 16 : Rappel des conclusions du suivi précédent

Année	Rappel des conclusions	
	Chauves-souris	Oiseaux
2020	<p>Au regard des résultats, le niveau d'impact est significatif pour les chauves-souris et pour les oiseaux.</p> <p>Pour cette raison, les mesures correctives suivantes donc sont proposées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. bridage concernant les chauves-souris <ul style="list-style-type: none"> ✓ du 15 mai au 31 août de la tombée de la nuit au lever du jour, ✓ du 1^{er} au 30 septembre 1h avant le coucher du soleil jusqu'à 1h après le lever du jour, ✓ du 1^{er} octobre au 31 octobre de la tombée de la nuit au lever du jour. ✓ températures supérieures à 10°C, ✓ vent inférieur à 6 mètres par secondes. 	<p>Au regard des espèces impactées et de leur statut de conservation, il est nécessaire de prévoir des mesures pour le Faucon crécerelle et le Martinet noir.</p> <p>Pour le Faucon crécerelle, il est recommandé l'installation de nichoirs spécifiques pour ce rapace, idéalement au niveau d'exploitations agricoles (ou l'espèce s'installait couramment autrefois et beaucoup moins avec les bâtiments récents).</p> <p>4 nichoirs à Faucon crécerelles seront installés dans 4 exploitations différentes.</p> <p>Pour le Faucon crécerelle (4 cadavres recensés) et le Martinet noir (4 cadavres recensés), nous recommandons de planter 100 m de haie par individu impacté, soit 800 ml de haies arbustives ou arborescentes, à plus de 200 m des éoliennes et en continuité de lisières existantes (haies ou bois) ou pour restaurer de nouvelles continuités.</p>

Le protocole de suivi doit être réalisé en 2021 selon les mêmes modalités que celles prévues en 2020 afin de vérifier la pertinence ces mesures proposées.

RESULTATS

10 HABITATS DANS UN RAYON DE 300M (PHOTOINTERPRETATION)

Les habitats situés dans un rayon de 300 mètres autour de chaque éolienne ont été déterminés par photo-interprétation à l'aide des codes CORINE Land Cover et BD Topo – Zone de végétation (cf. carte page suivante).

Cette analyse permet de distinguer trois types d'habitats sur le périmètre d'étude :

- ✓ terres arables hors périmètres d'irrigation (90%),
- ✓ prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole (9%),
- ✓ forêts de feuillus (1%).

La carte ci-après montre principalement la présence de zones de cultures séparées par un bocage lâche et deux vallons boisés. Au-delà des 300 m, plusieurs bosquets et boisements sont présents.

Ces habitats sont favorables à de nombreuses espèces de chiroptères comme zone de repos (voire de reproduction en cas de présence de cavité) mais aussi comme zone de chasse.

Les oiseaux quant à eux peuvent utiliser les zones de cultures et de pâturages pour des haltes migratoires, comme zone de nourrissage voire de reproduction pour certains oiseaux de plaine. Les haies et les boisements de feuillus peuvent servir de zone de nidification pour les espèces sédentaires.



Figure 5 : carte des habitats à proximité des aires de prospection

11 ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

Dans un rayon de 5km autour du parc, aucun zonage environnemental n'est présent.

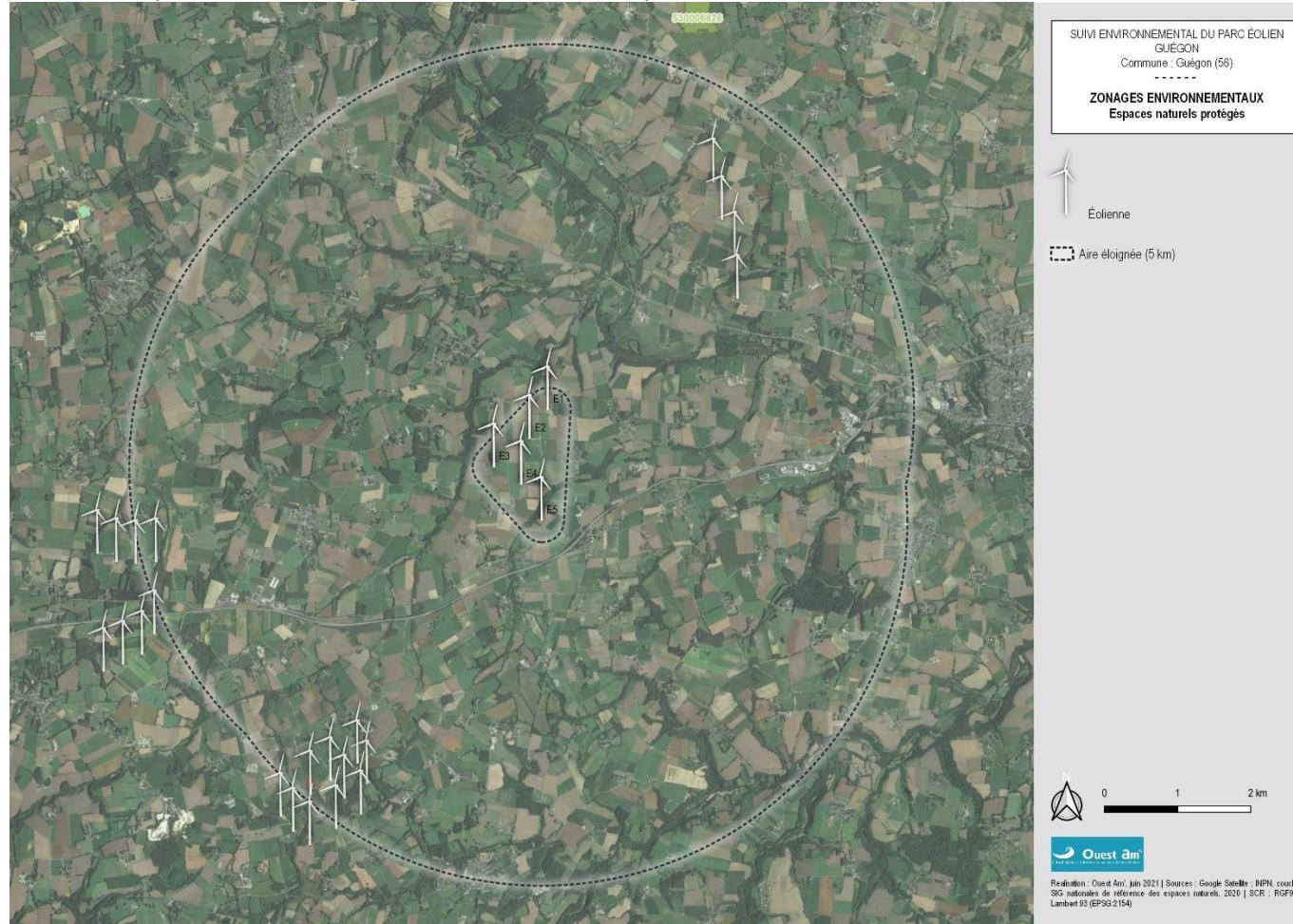


Figure 6 : carte du contexte environnemental du parc de Guégon

12 RESULTATS DES TESTS

12.1 TESTS D'EFFICACITE ET DE PERSISTANCE

Tableau 17 : indice d'efficacité d'observation

Chauves-souris							
Niveau de détectabilité		D1		D2		D3	
Test	Date	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés
1	22/04/2021	5	5	5	1	5	2
2	05/10/2021	5	5	5	3	5	2
Total		10	10	10	4	10	4

Oiseaux							
Niveau de détectabilité		D1		D2		D3	
Test	Date	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés	Déposés	Retrouvés
1	22/04/2021	5	5	5	5	5	2
2	05/10/2021	5	5	5	3	5	2
Total		10	10	10	8	10	4

Le taux de détection calculé à partir de la note d'efficacité de recherche des deux tests et le pourcentage de recouvrement moyen par éolienne est en moyenne de 0,56 pour les chauves-souris et de 0,73 pour les oiseaux.

Tableau 18 : indice de persistance utilisé pour calculer les estimations de mortalité

Test 1											
Jour	Date	N° poussin									Nombre restant
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
0	31/05/2021	x	x	x	x	x	x	x	x	x	9
1	01/06/2021	x		x	x	x	x	x	x	x	8
4	04/06/2021	x		x		x	x		x		5
7	07/06/2021			x					x		2
11	11/06/2021			x					x		2
14	14/06/2021			x					x		2
Nombre de jours moyen avant la disparition des cadavres :											
4,78											

Test 2																
Jour	Date	N° poussin														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
0	27/09/2021	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	15
1	28/09/2021			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	11
4	01/10/2021				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	10
8	05/10/2021				x	x	x	x	x	x			x	x		8
11	08/10/2021					x		x	x							3
14	11/10/2021															0
Nombre de jours moyen avant la disparition des cadavres :															5,47	

Avec la formule de persistance, on obtient une persistance moyenne de 5,12 jours.

Pour information, un passage journalier a été réalisé pendant deux semaines pour le test 1 dans le cadre de l'étude sur la persistance des cadavres financée par Ouest Am' et l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) dans le cadre d'un programme de recherche. Les résultats sont présentés à titre informatif uniquement. Le nombre de jours moyen avant la disparition des cadavres passe alors de 4,78 jours à 5,22 jours.

Tableau 19 : Indice de persistance avec un passage par jour

Jour	Date	Test 1															Nombre restant
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
0	31/05/2021	x	x	x	x	x	x	x	x	x							9
1	01/06/2021	x		x	x	x	x	x	x	x							8
2	02/06/2021	x		x		x	x	x	x	x							7
3	03/06/2021	x		x		x	x	x	x	x							7
4	04/06/2021	x		x		x	x	x	x	x							5
7	07/06/2021			x				x									2
8	08/06/2021			x				x									2
9	09/06/2021			x				x									2
10	10/06/2021			x				x									2
11	11/06/2021			x				x									2
14	14/06/2021			x				x									2
Nombre de jours moyen avant la disparition des cadavres :																	5,22

12.2 PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE

Selon les différentes composantes de l'occupation du sol sous les éoliennes, selon son évolution saisonnière et selon l'évolution des modes de gestion, la prospectabilité et la détectabilité ont varié au cours des recherches.

Le graphique suivant montre, pour chaque éolienne, la surface réellement prospectée lors de chaque passage.

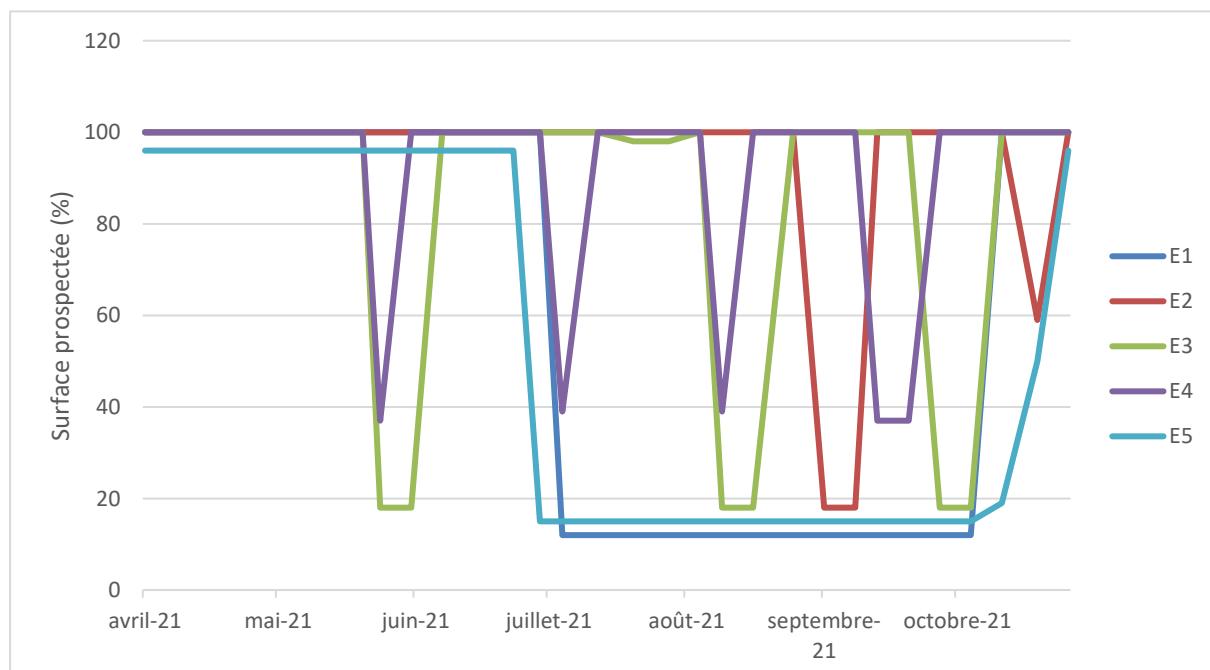


Figure 7 : évolution de la prospectabilité au cours du suivi

Les valeurs ci-dessous indiquent les périodes pendant lesquelles la prospectabilité est la moins bonne :

- ✓ E1 : culture, prospectabilité impactée de 88% du 12 juillet au 12 octobre.
- ✓ E2 : prairie, prospectabilité impactée de 82% du 9 au 16 septembre.
- ✓ E3 : prairie, prospectabilité impactée de 82% du 1 au 8 juin, du 17 au 24 août et du 5 au 12 octobre.
- ✓ E4 : prairie, prospectabilité impactée de 63% le 1^{er} juin et du 21 au 28 septembre.
- ✓ E5 : culture, prospectabilité impactée de 85% du 7 juillet au 12 octobre.

Sur l'ensemble de ce suivi, la prospectabilité sur l'ensemble du parc est globalement bonne avec 76,1% des surfaces prospectées :

- ✓ 93,4% pour l'éolienne E2,
- ✓ 90% pour l'éolienne E4,
- ✓ 84% pour l'éolienne E3,
- ✓ 60,3% pour l'éolienne E1,
- ✓ 52,8% pour l'éolienne E5.

Ce facteur impacte logiquement les calculs d'estimation de mortalité avec une influence plus ou moins marquée selon la formule.

13 CHIROPTERES

13.1 SUIVI D'ACTIVITE CHIROPTEROLOGIQUE

13.1.1 ESPECES RECENSEES SUR LE SITE ET ACTIVITE

Le suivi acoustique a mis en évidence la présence d'au moins **5 espèces de chiroptères**. Parmi ces espèces, les plus fréquentes sont les « Pipistrelloid » (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl et Pipistrelle de Nathusius) avec 4 377 secondes d'enregistrement total sur l'ensemble du suivi. Vient ensuite le groupe des « Nyctalloid » (Noctule de Leisler et Noctule commune) avec 703 secondes d'enregistrement.

L'espèce ayant la plus forte activité sur le site est la **Pipistrelle commune** avec 3 556 secondes enregistrées sur l'ensemble de la période d'écoute. On trouve ensuite la **Pipistrelle de Kuhl** avec 667 secondes d'enregistrement et la **Noctule de Leisler** avec 542 secondes. Dans une moindre mesure, nous trouvons ensuite la **Noctule commune** avec 160 secondes d'enregistrement et la **Pipistrelle de Nathusius** avec 154 secondes d'enregistrement.

Les espèces recensées sont particulièrement sensibles aux éoliennes (pipistrelles et noctules).

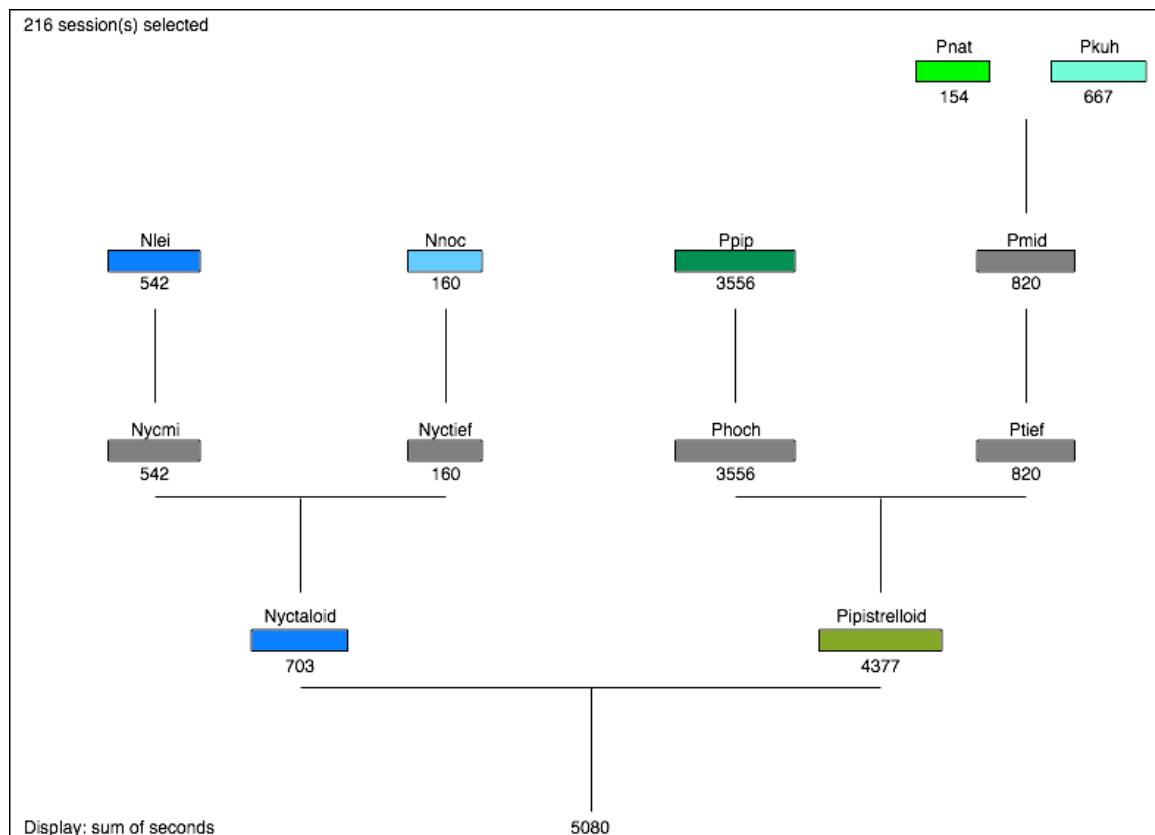


Figure 8 : nombres de secondes enregistrées pour toutes les espèces recensées lors du suivi.

Les différents regroupements sont liés à la ressemblance des sons émis par les chiroptères. **Nyctaloid** : Groupe des noctules et des sérotines, **Nycmi** : regroupement des **Eser** (*Eptesicus serotinus*)/**Nlei** (*Nyctalus leisleri*)/**Vmur** (*Vesperugo murinus*), **Nyctief** : regroupement des **Nnoc** (*Nyctalus noctula*)/**Nlas** (*Nyctalus lasiopterus*)/**Tten** (*Tadarida tentans*), **Pipistrelloid** : Groupe des pipistrelles, **Phoch** : regroupement des **Ppip** (*Pipistrellus pipistrellus*)/**Ppyg** (*Pipistrellus pygmaeus*)/**Msch** (*Miniopterus schreibersii*), **Ptief** : regroupement des **Hsav** (*Hypsugo savii*)/**Pmid**, **Pmid** : regroupement des **Pkuh** (*Pipistrellus kuhlii*)/**Pnat** (*Pipistrellus nathusii*).

Tableau 20 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris recensées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France (2017)	LR Bretagne (2015)	Responsabilité biologique régionale	Directive Habitats (1992)	Protection nationale (2007)	Indice de sensibilité	Indice de vulnérabilité
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	VU	NT	Modérée	An.4	art. 2	4	4
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	NT	Modérée	An.4	art. 2	3	4
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	LC	Mineure	An.4	art. 2	3	4
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT	NT	Modérée	An.4	art. 2	3	4
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	LC	Mineure	An.4	art. 2	2	3

13.1.2 ANALYSE DE L'ACTIVITE SUR L'ENSEMBLE DU SUIVI

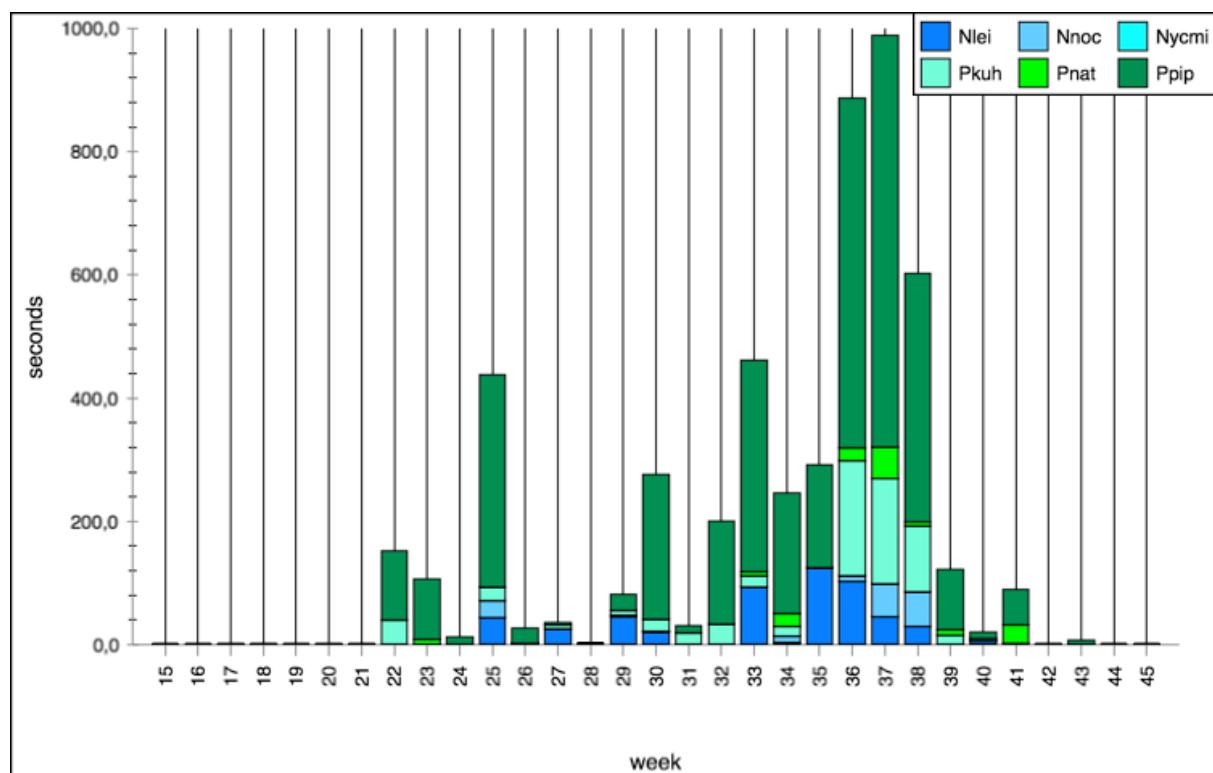


Figure 9 : activité enregistrée sur l'ensemble du suivi par semaine.

Aucune activité n'a été enregistrée entre les semaines 15 et 21 (avril). Ensuite, plusieurs pics d'activité ont été enregistrés entre les semaines 22 et 35 (juin à août) mais c'est entre les semaines 36 et 38 (septembre) que l'activité enregistrée est la plus importante. L'activité enregistrée chute ensuite fortement en semaine 39 jusqu'à la fin du suivi.

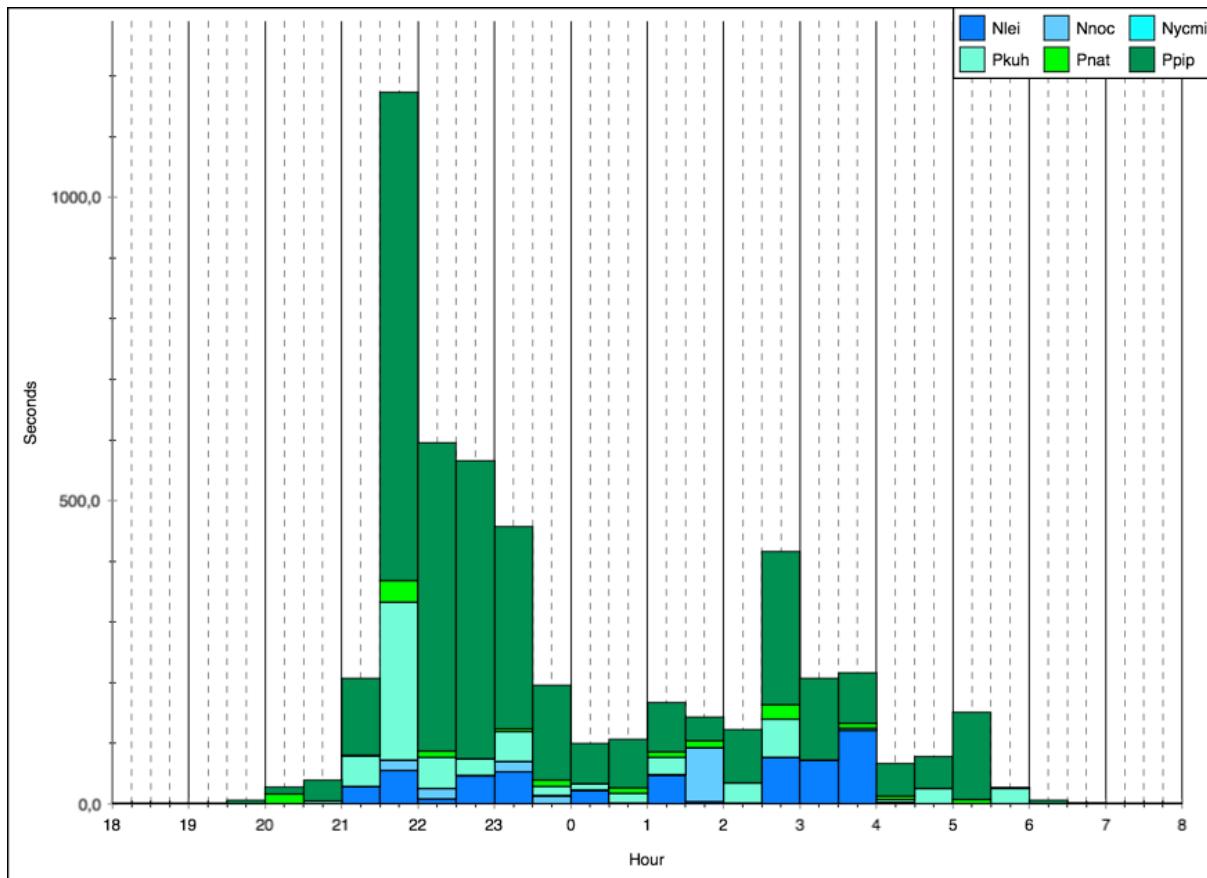


Figure 10 : activité enregistrée en fonction de l'heure de la nuit sur l'ensemble de la période d'enregistrements.

Sur l'ensemble de la période d'enregistrement, les chauves-souris ont été actives à partir de 19h30 jusqu'à 6h30 avec une activité plus soutenue entre 21h30 et 23h30. Le maximum d'activité est enregistré entre 21h30 et 22h. L'activité est ensuite moins importante entre 23h30 et 6h30 même si on observe un léger pic d'activité entre 2h30 et 3h.

L'échelle des graphiques ci-après est variable en fonction de la quantité de contacts afin de pouvoir visualiser les activités quelle que soit le niveau d'activité.

- La **Pipistrelle commune** et la **Pipistrelle de Kuhl** ont été enregistrées de mai à octobre.
- La **Noctule commune** a été enregistrée de juin à octobre.
- La **Noctule de Leisler** a été enregistrée de juin à septembre.
- La **Pipistrelle de Nathusius** a été enregistrée en juin et d'août à octobre.

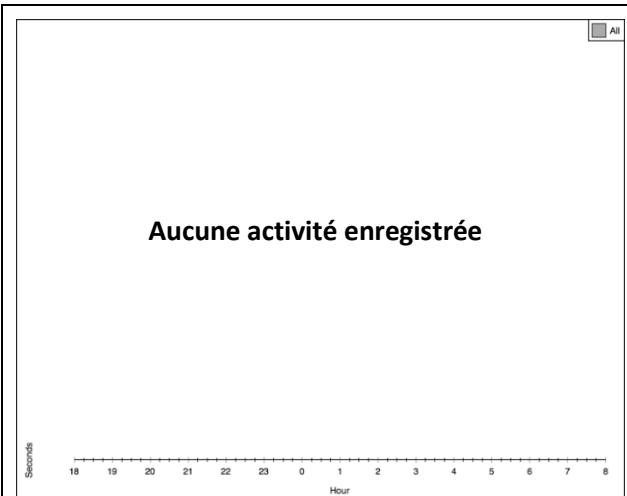


Figure 11 : activité enregistrée en avril

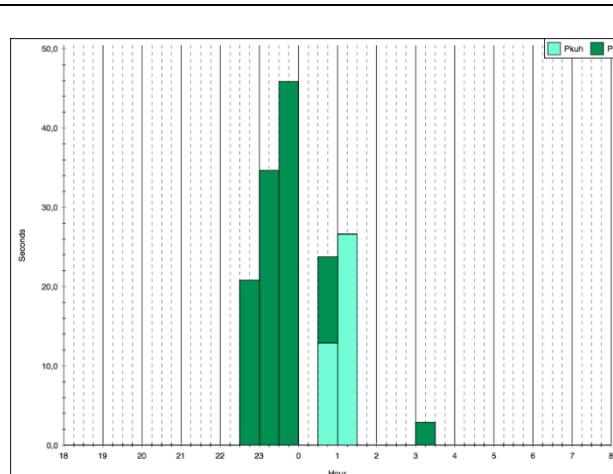


Figure 12 : activité enregistrée en mai

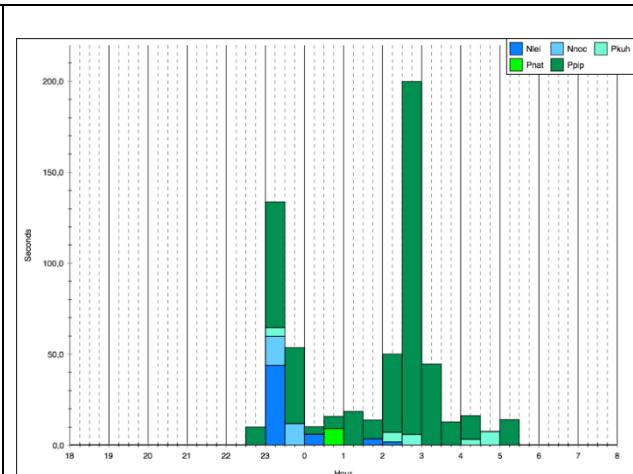


Figure 13 : activité enregistrée en juin

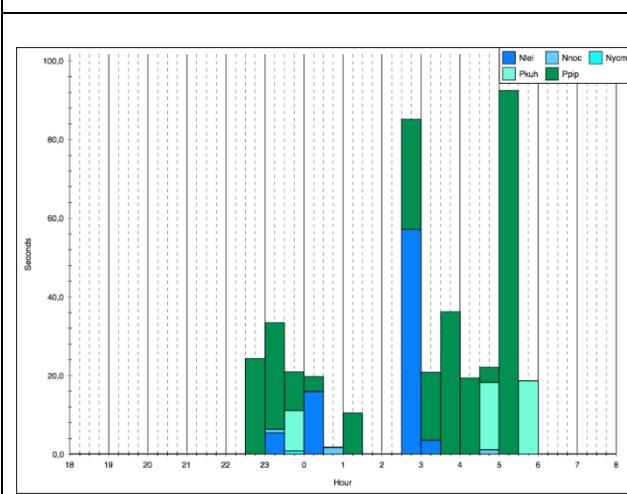


Figure 14 : activité enregistrée en juillet

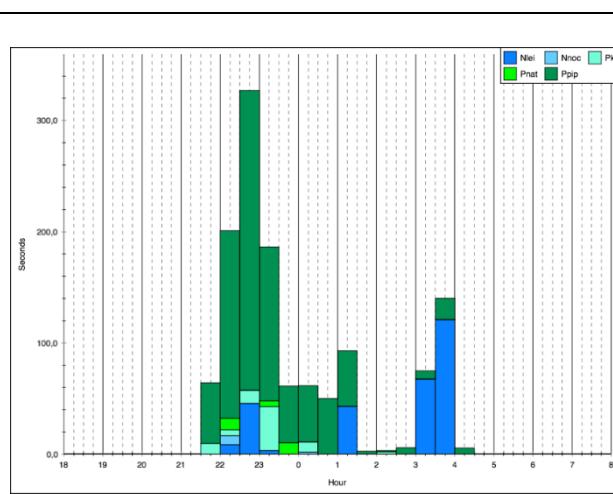


Figure 15 : activité enregistrée en août

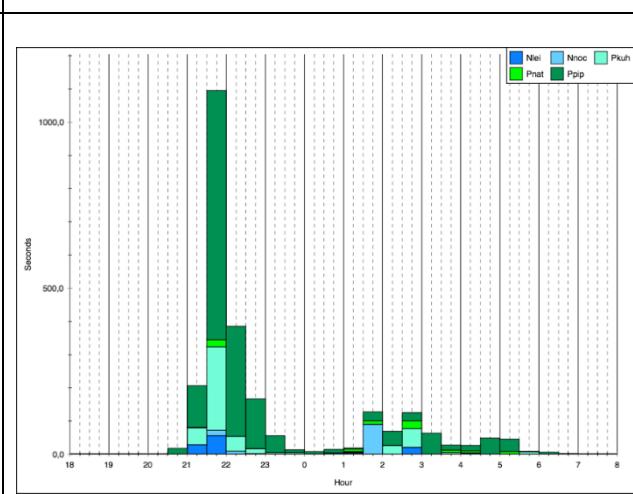


Figure 16 : activité enregistrée en septembre



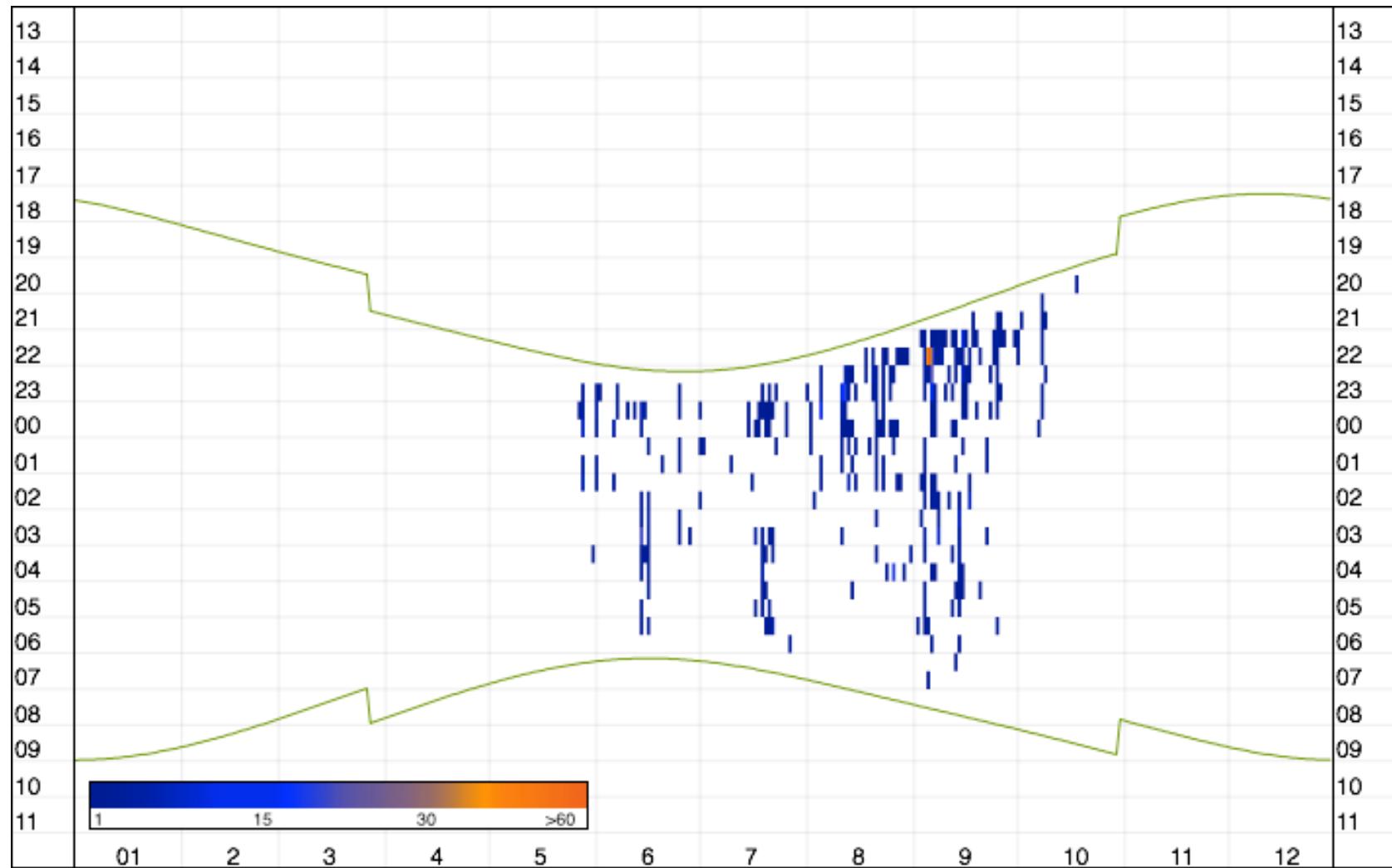


Figure 18 : activité enregistrée en fonction de l'heure (ordonnées) et du mois (abscisse).

Les couleurs des traits représentent le nombre de secondes cumulées par tranche horaire de 30 minutes. Les traits verts représentent les heures de lever et de coucher du soleil.

13.1.3 CORRELATION DE L'ACTIVITE AVEC LA VITESSE DE VENT

En 2021, l'activité a été enregistrée à partir d'une vitesse de vent de 0 m/s et jusqu'à 8 m/s. 90% de l'activité est comprise entre 0 m/s et 5,4 m/s.

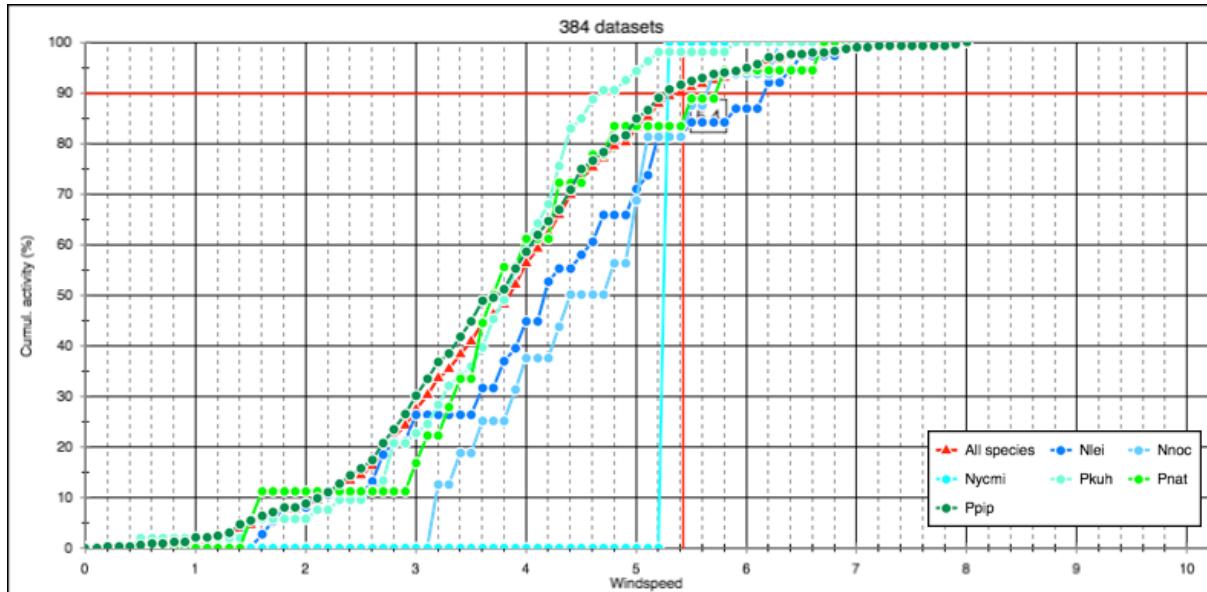


Figure 19 : corrélation entre l'activité des chiroptères et la vitesse du vent en m/s.

13.1.4 CORRELATION DE L'ACTIVITE AVEC LA TEMPERATURE

L'activité des chiroptères sur le parc de Guégon est comprise entre 12°C et 28°C, température correspondant sans doute à la température maximum enregistrée durant la nuit sur le site durant cette étude et non la température maximum pour l'activité des chiroptères. 90% de l'activité est comprise entre 16,2°C et 28°C.

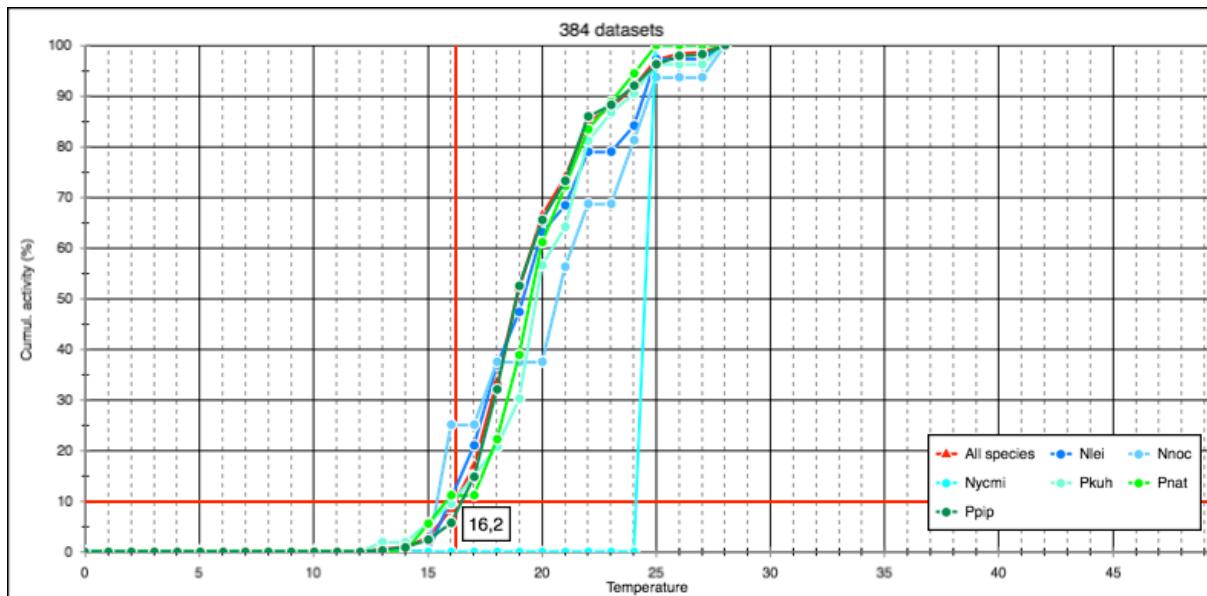


Figure 20 : corrélation entre la température et l'activité.

13.2 MORTALITE

Au total, un cadavre de chiroptère a été découvert durant ce suivi de 31 passages sous les éoliennes du parc de Guégon. Le cadavre a été trouvé à une distance de 12 mètres par rapport au mât de l'éolienne.

Tableau 21 : mortalité des chiroptères

Passage	Date	E1	E2	E3	E4	E5	Météo
1	09/04/2021	0	0	0	0	0	7°C, nuageux 100%, faible vent
2	16/04/2021	0	0	0	0	0	9°C, ensoleillé, vent modéré
3	22/04/2021	0	0	0	0	0	14°C, ensoleillé, faible vent
4	28/04/2021	0	0	0	0	0	9°C, nébulosité : 80%, vent modéré
5	06/05/2021	0	0	0	0	0	14°C, vent fort, nébulosité :70%
6	12/05/2021	0	0	0	0	0	11°C, pluie, nébulosité : 100%, vent modéré
7	20/05/2021	0	0	0	0	0	17°C, nébulosité : 80%, vent fort
8	28/05/2021	0	0	0	0	0	21°C, nébulosité : 20%, vent faible
9	01/06/2021	0	0	0	0	0	25°C, nébulosité :10%, vent faible
10	08/06/2021	0	0	0	0	0	21°C, nébulosité : 0%, vent nul
11	15/06/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité : 100%, vent faible
12	22/06/2021	0	0	0	0	0	13°C, nébulosité : 100%, vent fort, pluie
13	01/07/2021	0	0	0	0	0	21°C, nébulosité : 100%, vent faible
14	07/07/2021	0	0	0	0	0	17°C, nébulosité : 100%, vent modéré
15	12/07/2021	0	0	0	0	0	18°C, nébulosité : 50%, vent modéré
16	20/07/2021	0	0	0	0	0	30°C, nébulosité : 0%, vent faible
17	28/07/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité 65%, vent fort
18	05/08/2021	0	0	0	0	0	17°C, nébulosité : 100%, vent modéré
19	12/08/2021	0	0	0	0	0	21°C, nébulosité : 10%, vent nul
20	17/08/2021	0	0	0	0	0	14°C, nébulosité : 100%, vent modéré
21	24/08/2021	0	0	0	0	0	16°C, nébulosité : 100%, vent modéré
22	02/09/2021	0	0	0	0	0	20°C, nébulosité : 0%, vent modéré
23	09/09/2021	0	0	0	0	0	22°C, nébulosité : 90%, vent modéré
24	16/09/2021	0	0	0	0	0	26°C, nébulosité : 30%, vent nul
25	21/09/2021	0	0	0	0	0	20°C, nébulosité : 70%, vent modéré
26	28/09/2021	0	0	0	0	0	15°C, nébulosité : 100%, vent modéré
27	05/10/2021	0	0	0	0	0	16°C, nébulosité : 30%, vent modéré
28	12/10/2021	0	0	0	1 Pipistrelle commune	0	9°C, ensoleillé, vent modéré
29	19/10/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité : 0%, vent faible
30	27/10/2021	0	0	0	0	0	17°C, nébulosité : 90%, vent modéré
31	03/11/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité : 30%, vent faible

Tableau 22 : informations concernant les cadavres trouvés

Date	Espèce	Sexe	Âge	État de l'individu	État du cadavre	Cause de la mort	Éolienne	Distance au mât	Orientation
12/10/2021	Pipistrelle commune	mâle	Ind.	mort	frais	Ind.	E4	12	N

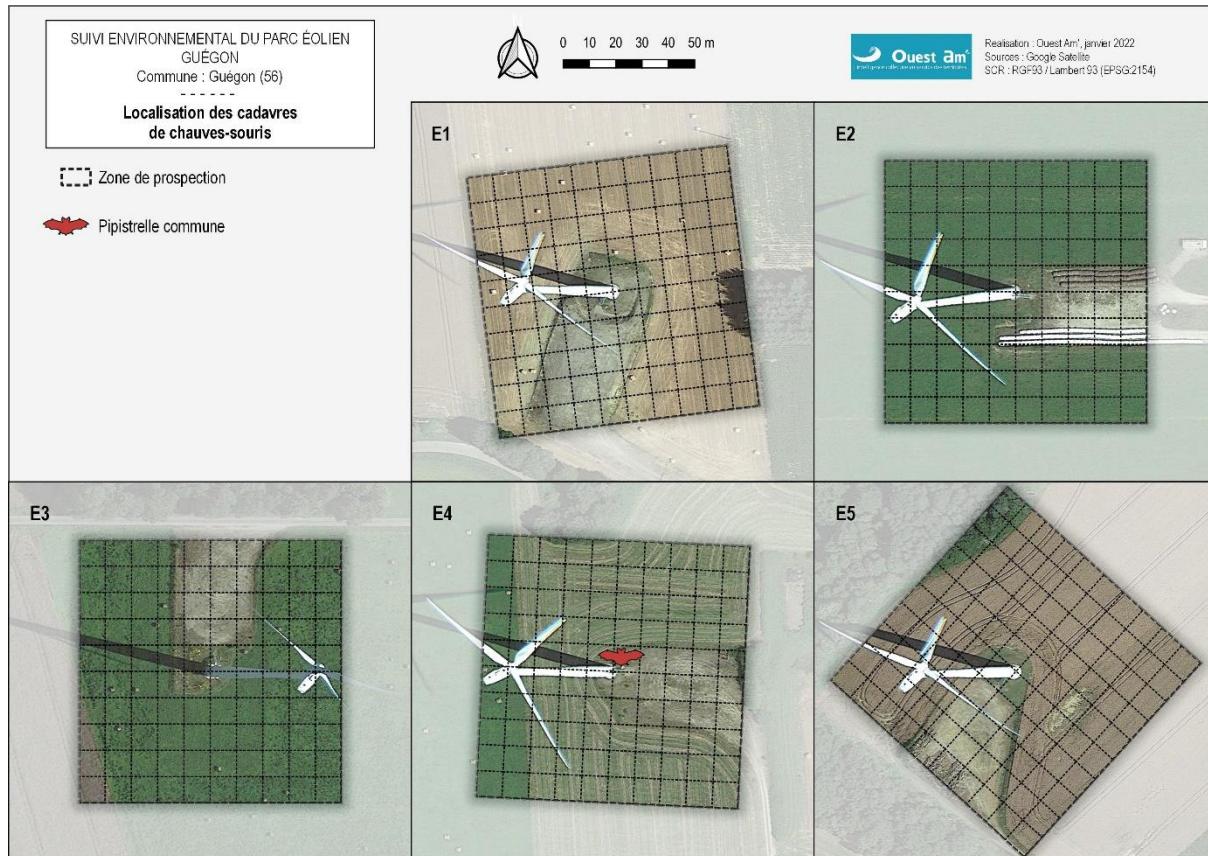


Figure 21 : localisation des cadavres de chauves-souris par éolienne

13.2.1 ESPECES CONCERNEES

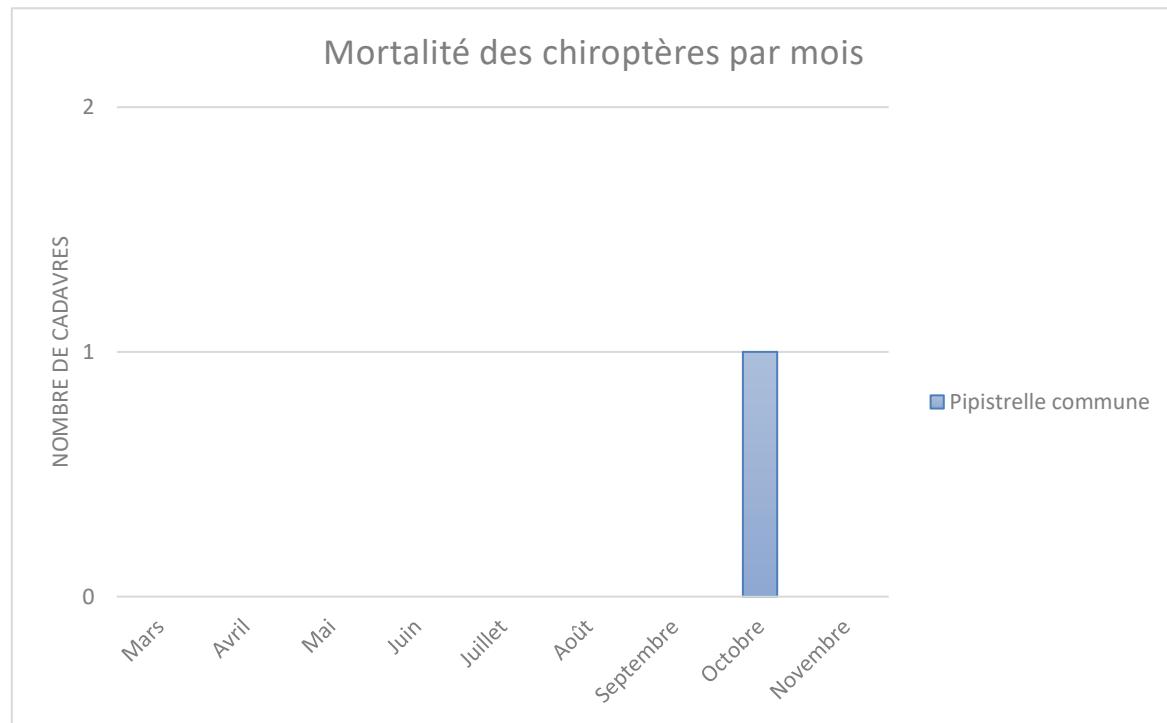


Figure 22 : mortalité par mois et par espèce

Le cadavre de Pipistrelle commune a été trouvé en octobre correspondant à la période de transit automnal dans le cycle biologique des chiroptères.

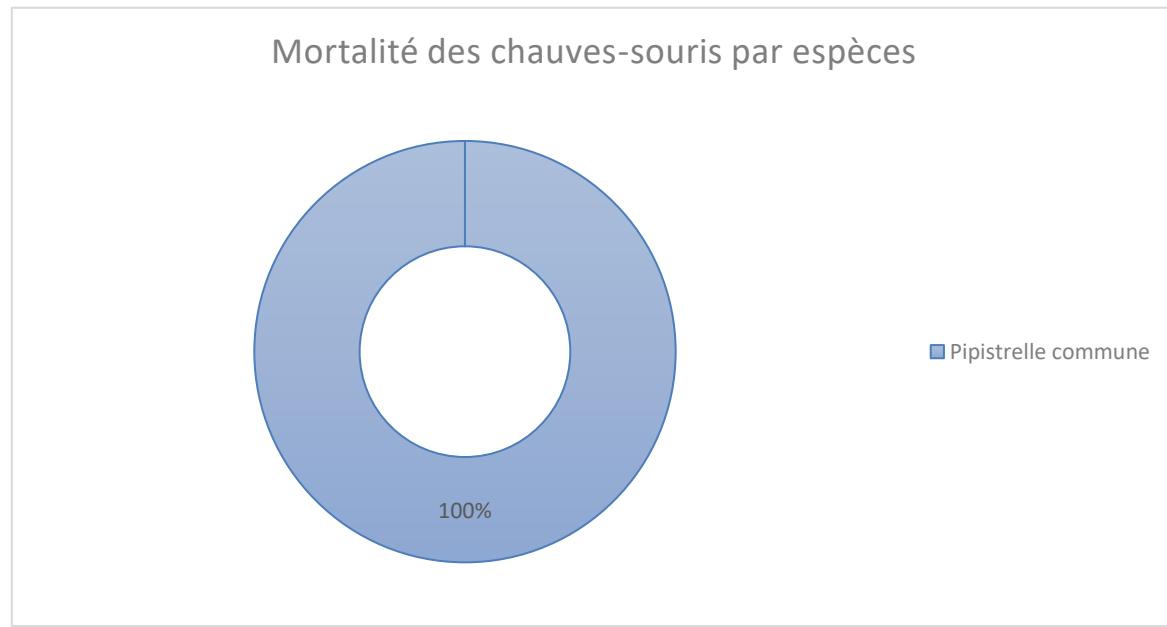
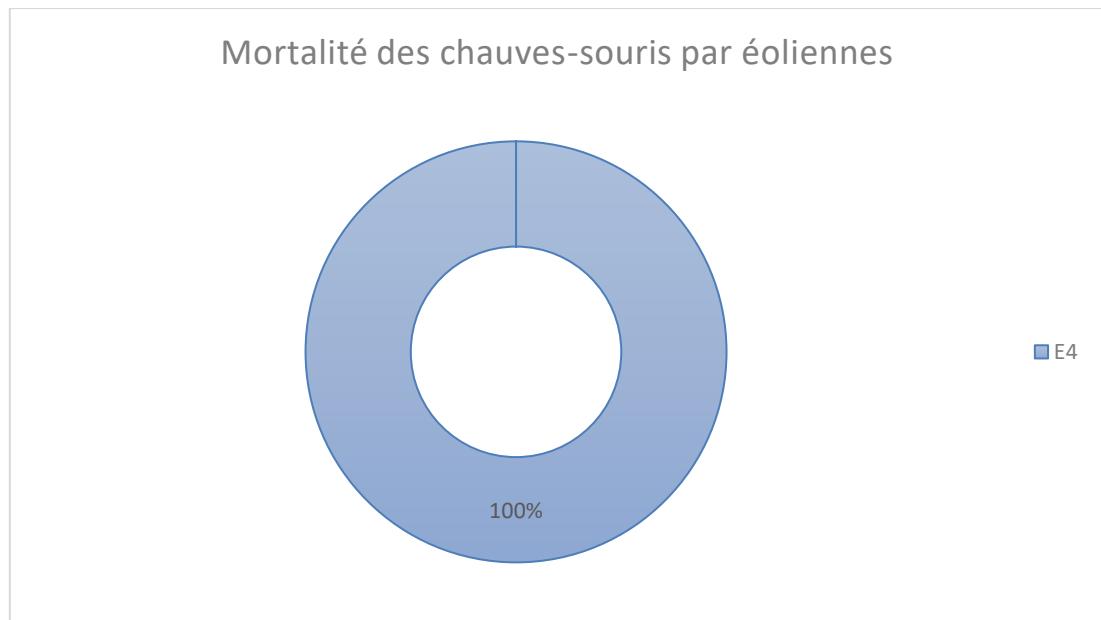


Figure 23 : effectif des espèces de chauves-souris découvertes

La Pipistrelle commune concentre 100% de la mortalité des chiroptères de ce suivi.



L'éolienne E4 concentre 100% de la mortalité des chiroptères de ce suivi avec un cadavre. Aucun cadavre de chauves-souris n'a été découvert sous les éoliennes E1, E2, E3 et E5.

13.2.2 CAUSES DE LA MORTALITE

Il est difficile, et même parfois impossible, d'être catégorique au sujet des raisons qui ont provoqué la mort des chauves-souris observées sous les éoliennes. En effet, l'état de putréfaction ou de dessiccation d'un cadavre est parfois tel qu'à défaut d'autopsie vétérinaire approfondie, la cause de la mort ne peut être clairement identifiée, alors qu'il n'empêche pas forcément la diagnose ostéodentaire ou même le sexage de l'individu collecté.

Au vu de la distance où le cadavre a été trouvé par rapport au mât de l'éolienne (12 mètres), il est très probable qu'ils soient morts par collision ou par barotraumatisme (variation de la pression) en l'absence de blessure apparente.

13.2.3 STATUTS DES ESPECES IMPACTEES

Les statuts de protection et de menace des espèces impactées sont rappelés ci-dessous.

Tableau 23 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris impactées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR France (2017)	LR Bretagne (2015)	Responsabilité biologique régionale	Directive Habitats (1992)	Protection nationale (2007)	Indice de conservation	Indice de sensibilité	Indice de vulnérabilité
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	LC	Mineure	An.4	art. 2	3	4	3,5

LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

La **Pipistrelle commune** est classée « quasi menacée » (NT) sur la liste rouge de France et « en préoccupation mineure » (LC) sur la liste rouge de Bretagne.

Les trois espèces possèdent un très fort niveau de sensibilité à l'éolien.

13.2.4 ESTIMATION DE LA MORTALITÉ

L'estimation de la mortalité a été calculée à l'aide de 3 méthodes : Erickson, Jones, et Huso, conformément aux exigences du protocole national d'avril 2018.

Tableau 24 : estimation de la mortalité des chiroptères

CHIROPTÈRES														
N° Éolienne	Nombre de cadavres comptés		Taux de détection	Prospectabilité moyenne	Coefficient correcteur surfacique	Intervalle entre les passages (jours)	Persistance moyenne d'un cadavre (jours)	Taux de persistance		Intervalle effectif	Coefficient correcteur de l'intervalle	Nombre de cadavres estimé		
	Na	Nb						p (Jones)	p (Huso)			N (Erickson)	N (Jones)	N (Huso)
E1	0	0	0,64	0,60	0,00	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00	0	0	0
E2	0	0	0,49	0,93	0,00	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00	0	0	0
E3	0	0	0,54	0,84	0,00	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00	0	0	0
E4	1	0	0,49	0,90	1,11	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00	4	5	5
E5	0	0	0,66	0,53	0,00	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00	0	0	0
Parc	1	0	0,56	0,76	1,31	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00	4	5	5

Les estimations du nombre de cadavres de chauves-souris sont les suivantes :

- ✓ 0 individu pour l'éolienne E1,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E2,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E3,
- ✓ 4 à 5 individus pour l'éolienne E4,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E5.

Soit entre 4 et 5 cas de mortalité pour l'ensemble du parc selon les formules.

13.3 MISE EN LIEN DE L'ACTIVITE ET DE LA MORTALITE

Nb : seule l'éolienne E5 a été équipée d'un enregistreur conformément au protocole en vigueur. Tous les cadavres sont représentés sur le graphique suivant. Toutefois, aucun cadavre n'ayant été trouvé au niveau de cette éolienne, la mise en lien entre l'activité et la mortalité n'est pas possible.

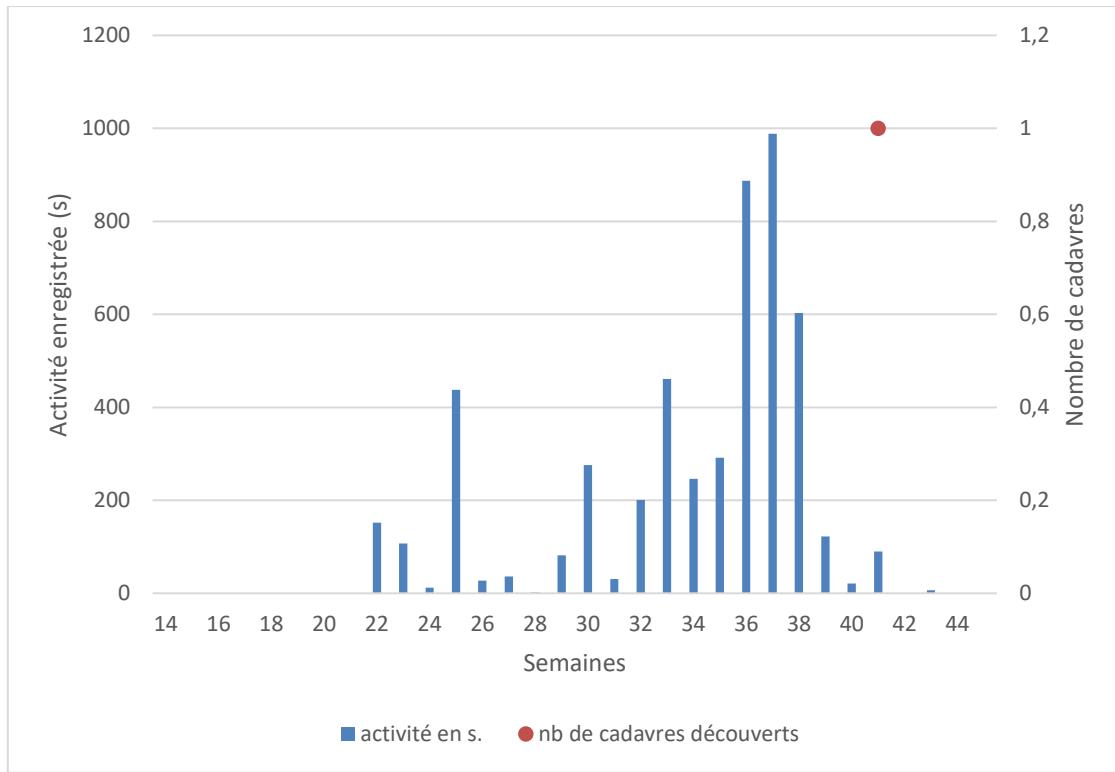


Figure 25 : graphique de comparaison entre la durée d'activité enregistrée et le nombre de cadavres découverts

14 AVIFAUNE

14.1 MORTALITE

Au total, cinq cadavres d'oiseaux ont été découverts sous les éoliennes du parc de Guégon au cours des 31 passages réalisés lors de ce suivi. Les cadavres ont été trouvés à des distances allant de 5 à 51 mètres par rapport au mât de l'éolienne.

Tableau 25 : mortalité des oiseaux

Passage	Date	E1	E2	E3	E4	E5	Météo
1	09/04/2021	0	0	0	0	0	7°C, nuageux 100%, faible vent
2	16/04/2021	0	0	0	0	0	9°C, ensoleillé, vent modéré
3	22/04/2021	0	0	0	0	0	14°C, ensoleillé, faible vent
4	28/04/2021	0	0	0	0	0	9°C, nébulosité : 80%, vent modéré
5	06/05/2021	0	0	0	0	0	14°C, vent fort, nébulosité :70%
6	12/05/2021	0	0	0	0	0	11°C, pluie, nébulosité : 100%, vent modéré
7	20/05/2021	1 Grive musicienne	1 Alouette des champs	0	0	0	17°C, nébulosité : 80%, vent fort
8	28/05/2021	0	2 Alouettes des champs	0	0	0	21°C, nébulosité : 20%, vent faible
9	01/06/2021	0	0	0	0	0	25°C, nébulosité :10%, vent faible
10	08/06/2021	0	0	0	0	0	21°C, nébulosité : 0%, vent nul
11	15/06/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité : 100%, vent faible
12	22/06/2021	0	0	0	0	0	13°C, nébulosité : 100%, vent fort, pluie
13	01/07/2021	0	0	0	0	0	21°C, nébulosité : 100%, vent faible
14	07/07/2021	0	0	0	0	0	17°C, nébulosité : 100%, vent modéré
15	12/07/2021	0	0	0	0	0	18°C, nébulosité : 50%, vent modéré
16	20/07/2021	0	0	0	0	0	30°C, nébulosité : 0%, vent faible
17	28/07/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité 65%, vent fort
18	05/08/2021	0	0	0	0	0	17°C, nébulosité : 100%, vent modéré
19	12/08/2021	0	0	0	0	0	21°C, nébulosité : 10%, vent nul
20	17/08/2021	0	0	0	0	0	14°C, nébulosité : 100%, vent modéré
21	24/08/2021	0	0	0	0	0	16°C, nébulosité : 100%, vent modéré
22	02/09/2021	0	0	0	0	0	20°C, nébulosité : 0%, vent modéré
23	09/09/2021	0	0	0	0	0	22°C, nébulosité : 90%, vent modéré
24	16/09/2021	0	0	0	0	0	26°C, nébulosité : 30%, vent nul
25	21/09/2021	0	0	0	0	0	20°C, nébulosité : 70%, vent modéré
26	28/09/2021	0	0	0	0	0	15°C, nébulosité : 100%, vent modéré
27	05/10/2021	0	0	0	0	0	16°C, nébulosité : 30%, vent modéré
28	12/10/2021	0	0	0	0	0	9°C, ensoleillé, vent modéré
29	19/10/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité : 0%, vent faible
30	27/10/2021	0	0	0	1 Buse variable	0	17°C, nébulosité : 90%, vent modéré
31	03/11/2021	0	0	0	0	0	19°C, nébulosité : 30%, vent faible

Tableau 26 : tableau récapitulatif des distances au mât des oiseaux trouvés

Date	Espèce	Sexe	Âge	État de l'individu	État du cadavre	Cause de la mort	Éolienne	Distance au mât	Orientation
20/05/2021	Grive musicienne	Ind.	juvénile	mort	avancé	collision	E1	51	NE
20/05/2021	Alouette des champs	Ind.	Ind.	mort	reste d'ailes	collision	E2	13	O
28/05/2021	Alouette des champs	Ind.	Ind.	mort	reste d'ailes	collision	E2	47	E
28/05/2021	Alouette des champs	Ind.	Ind.	mort	frais	collision	E2	12	S
27/10/2021	Buse variable	Ind.	juvénile	mort	frais	collision	E4	5	NO

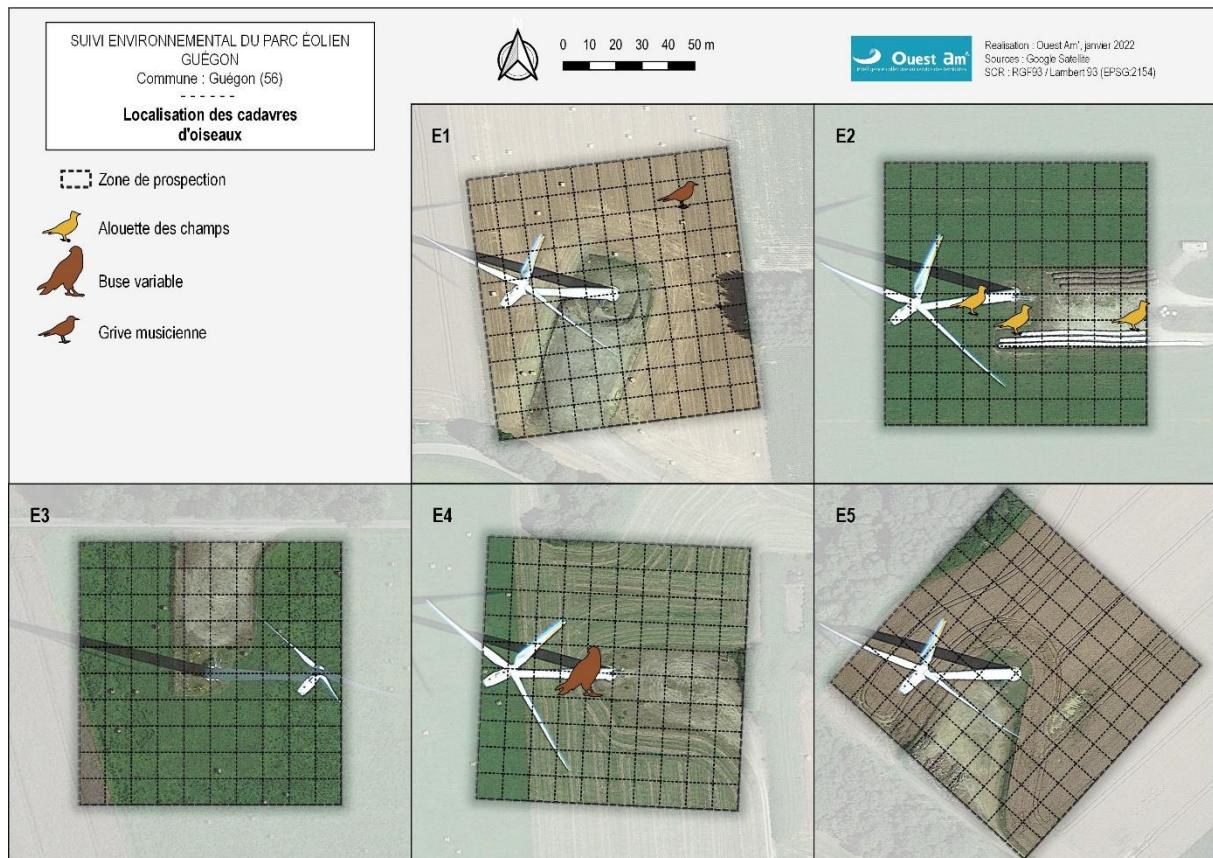


Figure 26 : localisation des cadavres d'oiseaux par éolienne

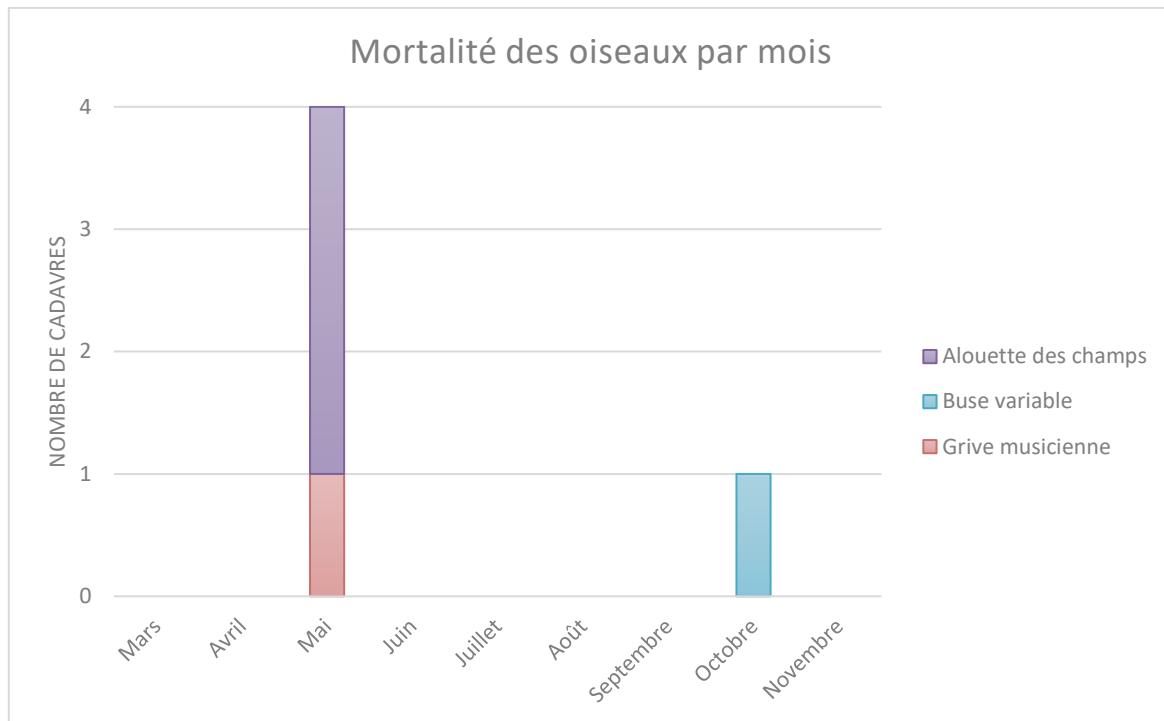


Figure 27 : mortalité par mois et par espèce

Les cadavres d'Alouette des champs et celui de Grive musicienne ont été trouvés aux mois de mai correspondant à la période de nidification dans le cycle biologique des oiseaux. Le cadavre de Buse variable a été découvert au mois d'octobre.

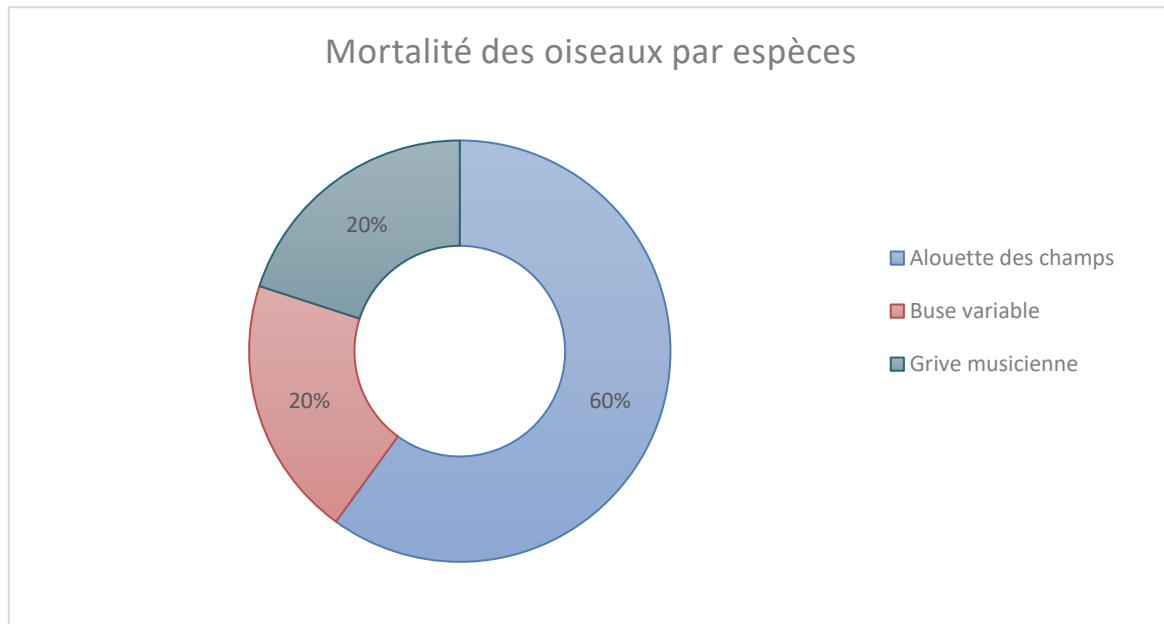


Figure 28 : effectif des espèces d'oiseaux découverts

Avec trois cadavres, l'Alouette des champs concentre 60% de la mortalité des oiseaux de ce suivi. Avec un cadavre découvert chacun, la Buse variable et la Grive musicienne concentrent respectivement 20% de la mortalité des oiseaux du suivi.

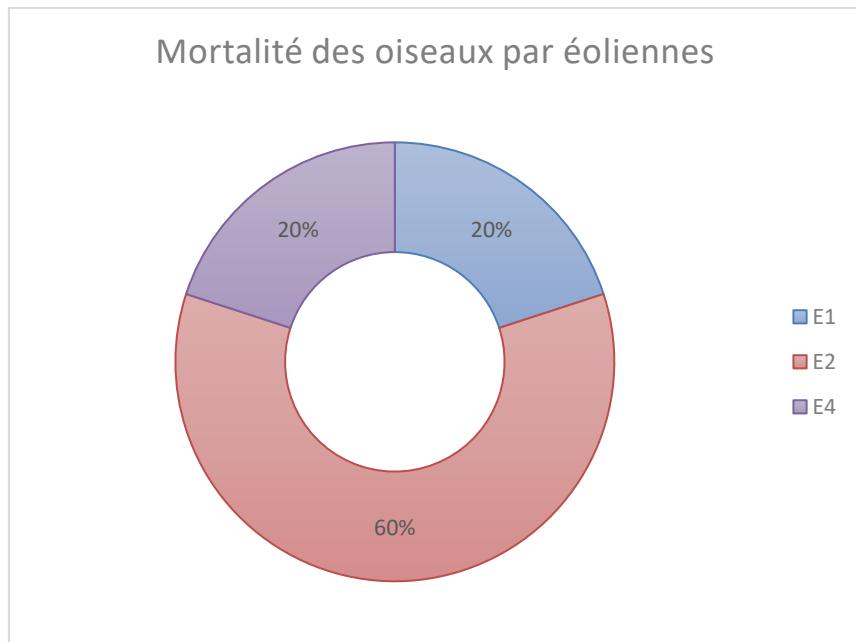


Figure 29 : mortalité par éoliennes

L'éolienne E2 concentre 60% de la mortalité des oiseaux de ce suivi avec trois cadavres sur cinq. Les éoliennes E1 et E4 représentent respectivement 20% de la mortalité avec un cadavre chacune. Aucun cadavre d'oiseau n'a été découvert sous les éoliennes E3 et E5.

14.2 CAUSES DE LA MORTALITE

Il est parfois difficile d'être catégorique au sujet des raisons qui ont provoqué la mort de l'avifaune observée sous les éoliennes. En effet, l'état de putréfaction ou de dessiccation d'un cadavre est parfois tel qu'à défaut d'autopsie vétérinaire approfondie, la cause de la mort ne peut être clairement identifiée.

Dans notre cas, la mortalité par collision avec les pales est fort probable au regard de la distance de découverte des cadavres par rapport au mât de l'éolienne (5 à 51 mètres).

14.3 STATUTS DES ESPECES IMPACTEES

Les statuts de protection et de menace des espèces impactées sont rappelés ci-dessous.

L'Alouette des champs est classée « quasi menacé » (NT) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France et en « préoccupation mineure » (LC) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne. Elle possède un indice de sensibilité élevé. **L'espèce n'est toutefois pas protégée.**

La Buse variable figure en « préoccupation mineure » (LC) sur les listes rouges des oiseaux nicheurs de France et de Bretagne. C'est une espèce protégée en France. Elle possède un indice de sensibilité très élevé toute l'année et un indice de vulnérabilité élevé pendant la période de nidification.

La Grive musicienne est classée en « préoccupation mineure » (LC) sur les listes rouges des oiseaux nicheurs de France et de Bretagne. Elle possède un indice de sensibilité élevé. **L'espèce n'est toutefois pas protégée.**

Tableau 27 : statuts de protection et de conservation des oiseaux impactés

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux (2009)	Espèce protégée (2009)	LR FR Nicheur (2016)	LR BRE Nicheurs (2015)	Responsabilité biologique régionale	Indice de conservation	Indice de sensibilité	Indice de vulnérabilité	LR FR Hivernant (2016)	LR FR De passage (2016)	LR BRE Migrateur (2015)	Responsabilité biologique régionale	Indice de conservation	Indice de sensibilité	Indice de vulnérabilité
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	A2/B		NT	LC	Mineure	0	3	1,5	LC	NA	DD	Mineure	0	3	1,5
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		art. 3	LC	LC	Mineure	2	4	3	NA	NA	DD	Pas évaluée	1	4	2,5
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	A2/B		LC	LC	Mineure	0	3	1,5	NA	NA	DD	Pas évaluée	0	3	1,5

LR = Liste rouge. Les espèces menacées de disparition sont en CR, EN et VU

Statuts liste rouge = LC (préoccupation mineure), NT (quasi menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique), DD (données insuffisantes), NE (non évalué), NA (non applicable)

Espèces protégées : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

14.4 ESTIMATION DE LA MORTALITE

L'estimation de la mortalité a été calculée à l'aide de 3 méthodes : Erickson, Jones, et Huso, conformément aux exigences du protocole national d'avril 2018.

Tableau 28 : estimation de la mortalité des oiseaux

OISEAUX																
N° Éolienne	Nombre de cadavres comptés		Taux de détection	Prospectabilité moyenne	Coefficient correcteur surfacique	Intervalle entre les passages (jours)	Persistance moyenne d'un cadavre (jours)	Taux de persistance				Intervalle effectif	Coefficient correcteur de l'intervalle	Nombre de cadavres estimé		
	Na	Nb						d	A	I	t			p (Jones)	p (Huso)	î
E1	1	0	0,86	0,60	1,66	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00			3	4	4
E2	3	0	0,63	0,93	1,07	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00			7	10	10
E3	0	0	0,70	0,84	0,00	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00			0	0	0
E4	1	0	0,65	0,90	1,11	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00			3	4	4
E5	0	0	0,83	0,53	0,00	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00			0	0	0
Parc	5	0	0,73	0,76	1,31	6,93	5,12	0,51	0,55	10,24	1,00			13	18	18

Les estimations du nombre de cadavres des oiseaux par éolienne sont les suivants :

- ✓ 3 à 4 individus pour l'éolienne E1,
- ✓ 7 à 10 individus pour l'éolienne E2,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E3,
- ✓ 3 à 4 individus pour l'éolienne E4,
- ✓ 0 individu pour l'éolienne E5.

Soit entre 13 et 18 cas de mortalité pour l'ensemble du parc sur la durée de ce suivi.

15 COMPARAISON AVEC LES SUIVIS DE MORTALITE DES PARCS DE BRETAGNE

15.1 CHIROPTERES

La mortalité « brute » constatée pour les chiroptères sur le parc de Guégon est d'un cadavre. Par rapport aux données brutes des 61 études collectées en Bretagne, le parc se positionne en 35^{ème} position avec sept autres parcs.

Pour rappel les estimations de mortalité sont de **4 à 5 cadavres** pour le parc sur la durée du suivi.

Tableau 29 : Nombre de cadavre de chauves-souris par éolienne et par visite

Parc de Guégon	Moyenne Bretagne 2011-2020 (61 rapports plus la présente étude)	Moyenne Bretagne 2011-2015 (19 rapports)	Moyenne Bretagne 2016-2018 (12 rapports)	Moyenne Bretagne 2019-2020 (30 rapports)
0,0065	0,0359	0,0080	0,0707	0,0405

Selon la méthode Ouest Am', le niveau de mortalité constaté pour les chiroptères sur le parc de Guégon est considéré comme modéré et non significatif pour le présent suivi.

Par rapport à la mortalité moyenne par éolienne et par visite, le parc de Guégon se positionne alors en 39^{ème} position.

15.2 AVIFAUNE

La mortalité « brute » constatée pour l'avifaune sur le parc de Guégon est de cinq cadavres. Par rapport aux données brutes des 60 études collectées en Bretagne, le parc se positionne en 12^{ème} position avec sept autres parcs.

Pour rappel les estimations sont de **13 à 18 cadavres** sur la durée du suivi pour le parc.

Tableau 30 : Nombre de cadavre d'oiseaux par éolienne et par visite

Parc de Guégon	Moyenne Bretagne 2011-2020 (60 rapports plus la présente étude)	Moyenne Bretagne 2011-2015 (19 rapports)	Moyenne Bretagne 2016-2018 (12 rapports)	Moyenne Bretagne 2019-2020 (30 rapports)
0,0323	0,0311	0,0177	0,0300	0,0400

Selon la méthode Ouest Am', le niveau de mortalité constaté pour les oiseaux sur le parc de Guégon est modéré et significatif en nombre d'individus impactés.

Par rapport à la mortalité moyenne par éolienne et par visite, le parc de Guégon se positionne alors en 23^{ème} position.

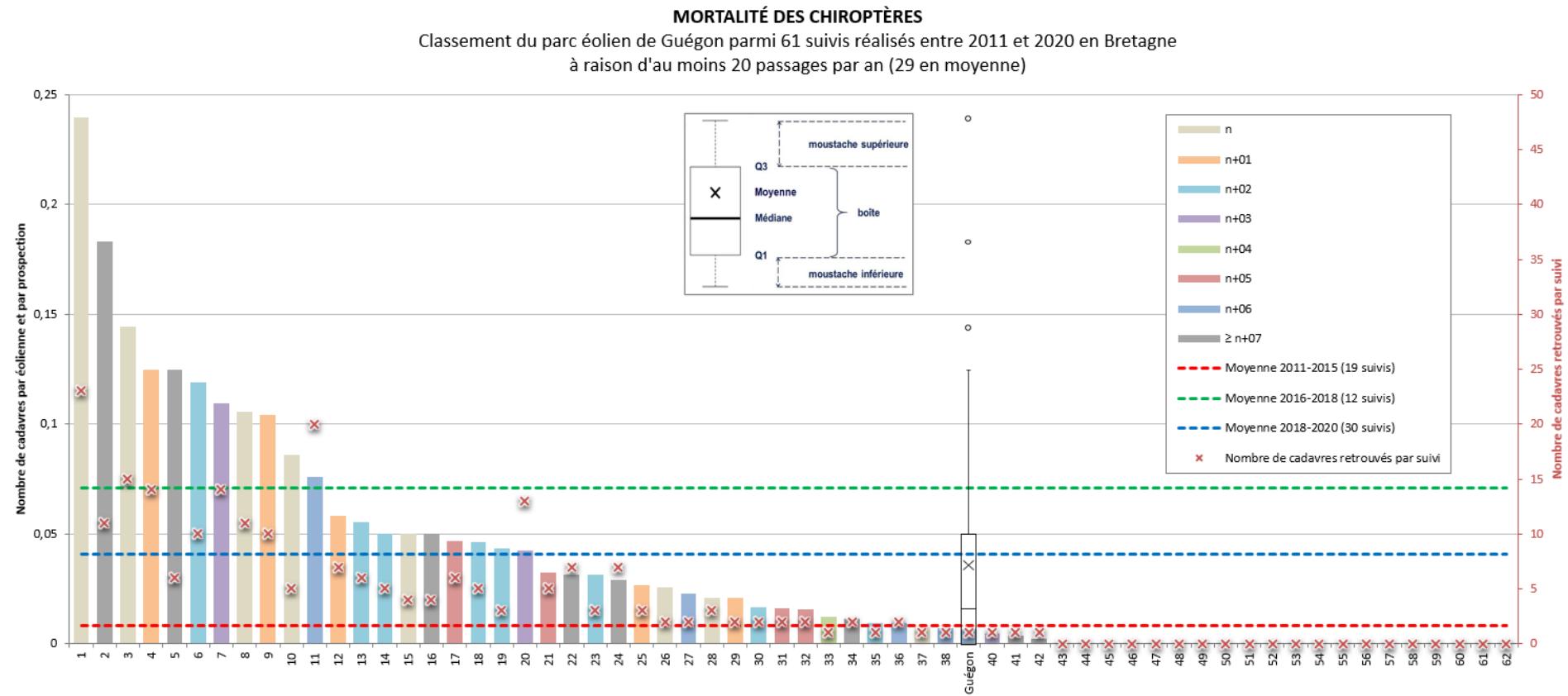


Figure 30 : intégration du parc de Guégon dans un histogramme de mortalité des chiroptères par éolienne et par passage.

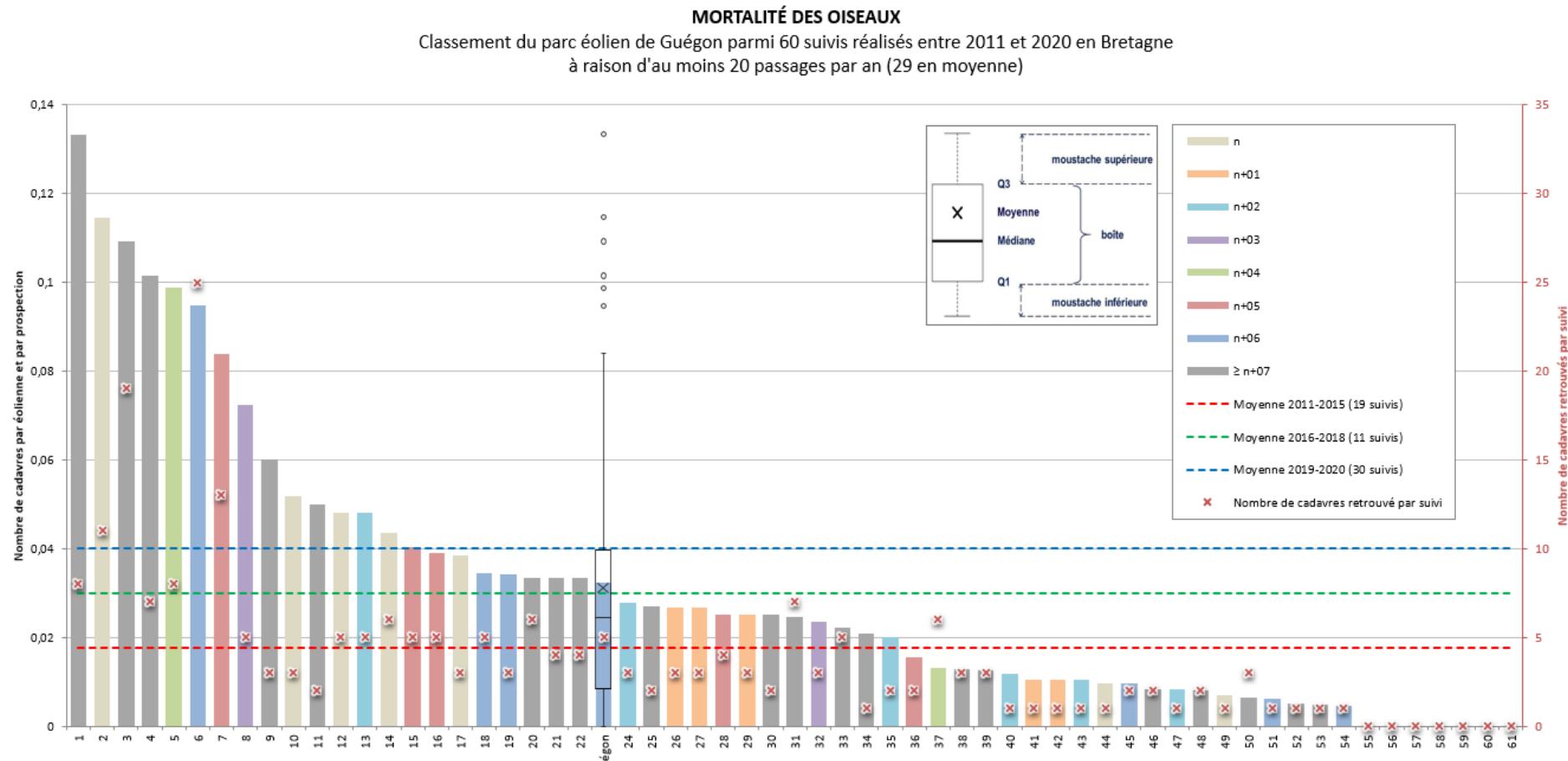


Figure 31 : intégration du parc de Guégon dans un histogramme de mortalité des oiseaux par éolienne et par passage.

CONCLUSION

Concernant les chauves-souris, la mortalité est non significative. De plus, aucune espèce classée VU ou de niveau supérieur n'a été impactée.

De ce fait, les mesures correctives précédentes (bridage) peuvent être maintenue.

Rappel du bridage en place à maintenir jusqu'au suivi n+10 :

- ✓ du 15 mai au 31 août de la tombée de la nuit au lever du jour,
 - ✓ du 1^{er} au 30 septembre 1h avant le coucher du soleil jusqu'à 1h après le lever du jour,
 - ✓ du 1^{er} octobre au 31 octobre de la tombée de la nuit au lever du jour.
-
- ✓ températures supérieures à 10°C,
 - ✓ vent inférieur à 6 mètres par secondes.

Concernant les oiseaux, la mortalité est significative pour le nombre d'individus. Parmi les espèces impactées, seule la Buse variable est protégée (un individu).

Les mesures correctives du suivi précédent sont donc suffisantes pour ce nouvel impact. De nouvelles mesures correctives ne sont pas nécessaires.

Rappel des mesures correctives précédentes :

« Pour le Faucon crécerelle, il est recommandé l'installation de nichoirs spécifiques pour ce rapace, idéalement au niveau d'exploitations agricoles (ou l'espèce s'installait couramment autrefois et beaucoup moins avec les bâtiments récents). 4 nichoirs à Faucon crécerelles seront installés dans 4 exploitations différentes.

Pour le Faucon crécerelle (4 cadavres recensés) et le Martinet noir (4 cadavres recensés), nous recommandons de planter 100 m de haie par individu impacté, soit 800 ml de haies arbustives ou arborescentes, à plus de 200 m des éoliennes et en continuité de lisières existantes (haies ou bois) ou pour restaurer de nouvelles continuités. »

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : carte de localisation du parc de Guégon	6
Figure 2 : schéma de prospection sous les éoliennes	9
Figure 3 : photographies d'exemples de prospectabilité avec des détectabilités différentes (hors site) .	11
Figure 4 : Interprétation d'une boîte à moustaches (www.ilovestatistics.be).....	20
Figure 5 : carte des habitats à proximité des aires de prospection	24
Figure 6 : carte du contexte environnemental du parc de Guégon	25
Figure 7 : évolution de la prospectabilité au cours du suivi	27
Figure 8 : nombres de secondes enregistrées pour toutes les espèces recensées lors du suivi.....	29
Figure 9 : activité enregistrée sur l'ensemble du suivi par semaine.	30
Figure 10 : activité enregistrée en fonction de l'heure de la nuit sur l'ensemble de la période d'enregistrements.	31
Figure 11 : activité enregistrée en avril	32
Figure 12 : activité enregistrée en mai.....	32
Figure 13 : activité enregistrée en juin.....	32
Figure 14 : activité enregistrée en juillet.....	32
Figure 15 : activité enregistrée en août	32
Figure 16 : activité enregistrée en septembre	32
Figure 17 : activité enregistrée en octobre	33
Figure 18 : activité enregistrée en fonction de l'heure (ordonnées) et du mois (abscisse).....	34
Figure 19 : corrélation entre l'activité des chiroptères et la vitesse du vent en m/s.....	35
Figure 20 : corrélation entre la température et l'activité.	35
Figure 21 : localisation des cadavres de chauves-souris par éolienne.....	37
Figure 22 : mortalité par mois et par espèce	38
Figure 23 : effectif des espèces de chauves-souris découvertes	38
Figure 24 : mortalité par éolienne.....	39
Figure 25 : graphique de comparaison entre la durée d'activité enregistrée et le nombre de cadavres découverts	41

Figure 26 : localisation des cadavres d'oiseaux par éolienne.....	43
Figure 27 : mortalité par mois et par espèce	44
Figure 28 : effectif des espèces d'oiseaux découverts	44
Figure 29 : mortalité par éoliennes	45
Figure 30 : intégration du parc de Guégon dans un histogramme de mortalité des chiroptères par éolienne et par passage.....	48
Figure 31 : intégration du parc de Guégon dans un histogramme de mortalité des oiseaux par éolienne et par passage.....	49

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: parc éolien de Guégon	5
Tableau 2: fréquence de prospection par mois.....	9
Tableau 3 : formules d'estimation de la mortalité	12
Tableau 4 : patrimonialité et indice de conservation des chiroptères.....	13
Tableau 5 : évaluation du niveau de sensibilité EUROBATS - chiroptères	14
Tableau 6 : évaluation du niveau de sensibilité selon la mortalité réelle en Europe.....	14
Tableau 7 : évaluation du niveau de risque – chiroptères	15
Tableau 8 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de nidification	16
Tableau 9 : niveau de patrimonialité des oiseaux en période de migration et d'hivernage.....	17
Tableau 10 : niveau de sensibilité des oiseaux en fonction du nombre de cadavres en Europe.....	17
Tableau 11 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période de nidification.....	18
Tableau 12 : définition du niveau de vulnérabilité pour les espèces en période migratoire et hivernale	18
Tableau 13 : classes de niveau de mortalité.....	20
Tableau 14 : classes de niveau de mortalité et significativité	20
Tableau 15 : Nombre de cadavres constaté et estimé pour l'ensemble du parc lors du suivi de mortalité précédent	22
Tableau 16 : Rappel des conclusions du suivi précédent	22
Tableau 17 : indice d'efficacité d'observation.....	26
Tableau 18 : indice de persistance utilisé pour calculer les estimations de mortalité	26
Tableau 19 : Indice de persistance avec un passage par jour	27
Tableau 20 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris recensées.....	30
Tableau 21 : mortalité des chiroptères	36
Tableau 22 : informations concernant les cadavres trouvés.....	37
Tableau 23 : statuts de protection et de conservation des chauves-souris impactées	39
Tableau 24 : estimation de la mortalité des chiroptères	40
Tableau 25 : mortalité des oiseaux.....	42

Tableau 26 : tableau récapitulatif des distances au mât des oiseaux trouvés.....	43
Tableau 27 : statuts de protection et de conservation des oiseaux impactés	46
Tableau 28 : estimation de la mortalité des oiseaux.....	46
Tableau 29 : Nombre de cadavre de chauves-souris par éolienne et par visite	47
Tableau 30 : Nombre de cadavre d'oiseaux par éolienne et par visite	47

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DE PROSPECTABILITE ET DETECTABILITE

Date	Prospectabilité totale (%)		Déetectabilité - Couvert végétal (%)			Cadavres	
	Réelle	Improspectable	D1	D2	D3	Chiroptères	Oiseaux
09/04/2021	100	0	8	92	0		
16/04/2021	100	0	8	92	0		
22/04/2021	100	0	8	92	0		
28/04/2021	100	0	100	0	0		
06/05/2021	100	0	8	92	0		
12/05/2021	100	0	8	92	0		
20/05/2021	100	0	8	92	0		1
28/05/2021	100	0	8	92	0		
01/06/2021	100	0	8	92	0		
08/06/2021	100	0	8	92	0		
15/06/2021	100	0	8	92	0		
22/06/2021	100	0	8	92	0		
01/07/2021	100	0	8	92	0		
07/07/2021	100	0	8	0	92		
12/07/2021	12	88	67	33	0		
20/07/2021	12	88	67	33	0		
28/07/2021	12	88	100	0	0		
05/08/2021	12	88	100	0	0		
12/08/2021	12	88	67	33	0		
17/08/2021	12	88	67	33	0		
24/08/2021	12	88	67	33	0		
02/09/2021	12	88	67	33	0		
09/09/2021	12	88	67	33	0		
16/09/2021	12	88	67	33	0		
21/09/2021	12	88	67	33	0		
28/09/2021	12	88	67	33	0		
05/10/2021	12	88	67	33	0		
12/10/2021	12	88	67	33	0		
19/10/2021	100	0	8	92	0		
27/10/2021	100	0	8	92	0		
03/11/2021	100	0	8	0	92		

Date	E2						
	Prospectabilité totale (%)		Déetectabilité - Couvert végétal (%)			Cadavres	
	Réelle	Iminspectable	D1	D2	D3	Chiroptères	Oiseaux
09/04/2021	100	0	12	88	0		
16/04/2021	100	0	12	88	0		
22/04/2021	100	0	12	88	0		
28/04/2021	100	0	12	88	0		
06/05/2021	100	0	12	88	0		
12/05/2021	100	0	12	0	88		
20/05/2021	100	0	12	0	88		1
28/05/2021	100	0	12	0	88		2
01/06/2021	100	0	12	88	0		
08/06/2021	100	0	12	88	0		
15/06/2021	100	0	12	88	0		
22/06/2021	100	0	12	88	0		
01/07/2021	100	0	12	88	0		
07/07/2021	100	0	12	88	0		
12/07/2021	100	0	12	88	0		
20/07/2021	100	0	12	0	88		
28/07/2021	100	0	12	0	88		
05/08/2021	100	0	12	0	88		
12/08/2021	100	0	12	0	88		
17/08/2021	100	0	12	0	88		
24/08/2021	100	0	12	0	88		
02/09/2021	100	0	12	0	88		
09/09/2021	18	82	67	0	33		
16/09/2021	18	82	67	0	33		
21/09/2021	100	0	12	0	88		
28/09/2021	100	0	12	0	88		
05/10/2021	100	0	12	0	88		
12/10/2021	100	0	12	0	88		
19/10/2021	100	0	12	0	88		
27/10/2021	59	41	20	10	70		
03/11/2021	100	0	12	0	88		

Date	Prospectabilité totale (%)		Déetectabilité - Couvert végétal (%)			Cadavres	
	Réelle	Iminspectable	D1	D2	D3	Chiroptères	Oiseaux
09/04/2021	100	0	12	88	0		
16/04/2021	100	0	12	88	0		
22/04/2021	100	0	12	88	0		
28/04/2021	100	0	12	88	0		
06/05/2021	100	0	12	88	0		
12/05/2021	100	0	12	0	88		
20/05/2021	100	0	12	0	88		
28/05/2021	100	0	12	0	88		
01/06/2021	18	82	67	33	0		
08/06/2021	18	82	67	33	0		
15/06/2021	100	0	12	88	0		
22/06/2021	100	0	12	88	0		
01/07/2021	100	0	12	88	0		
07/07/2021	100	0	12	0	88		
12/07/2021	100	0	12	0	88		
20/07/2021	100	0	12	88	0		
28/07/2021	98	2	13	86	1		
05/08/2021	98	2	13	86	1		
12/08/2021	100	0	12	0	88		
17/08/2021	18	82	67	33	0		
24/08/2021	18	82	67	33	0		
02/09/2021	100	0	12	88	0		
09/09/2021	100	0	12	0	88		
16/09/2021	100	0	12	0	88		
21/09/2021	100	0	12	0	88		
28/09/2021	100	0	12	0	88		
05/10/2021	18	82	67	33	0		
12/10/2021	18	82	67	33	0		
19/10/2021	100	0	12	0	88		
27/10/2021	100	0	12	0	88		
03/11/2021	100	0	12	0	88		

Date	Prospectabilité totale (%)		Déetectabilité - Couvert végétal (%)			Cadavres	
	Réelle	Iminspectable	D1	D2	D3	Chiroptères	Oiseaux
09/04/2021	100	0	12	88	0		
16/04/2021	100	0	12	88	0		
22/04/2021	100	0	12	88	0		
28/04/2021	100	0	12	88	0		
06/05/2021	100	0	12	88	0		
12/05/2021	100	0	12	0	88		
20/05/2021	100	0	12	0	88		
28/05/2021	100	0	12	0	88		
01/06/2021	37	63	32	16	52		
08/06/2021	100	0	12	88	0		
15/06/2021	100	0	12	88	0		
22/06/2021	100	0	12	88	0		
01/07/2021	100	0	12	0	88		
07/07/2021	100	0	12	0	88		
12/07/2021	39	61	31	69	0		
20/07/2021	100	0	12	88	0		
28/07/2021	100	0	14	86	0		
05/08/2021	100	0	14	86	0		
12/08/2021	100	0	12	0	88		
17/08/2021	39	61	31	69	0		
24/08/2021	100	0	12	88	0		
02/09/2021	100	0	12	0	88		
09/09/2021	100	0	12	0	88		
16/09/2021	100	0	12	0	88		
21/09/2021	37	63	32	16	52		
28/09/2021	37	63	32	16	52		
05/10/2021	100	0	12	0	88		
12/10/2021	100	0	12	0	88	1	
19/10/2021	100	0	12	0	88		
27/10/2021	100	0	12	0	88		1
03/11/2021	100	0	12	0	88		

Date	Prospectabilité totale (%)		Déetectabilité - Couvert végétal (%)			Cadavres	
	Réelle	Iminspectable	D1	D2	D3	Chiroptères	Oiseaux
09/04/2021	96	4	10	90	0		
16/04/2021	96	4	10	90	0		
22/04/2021	96	4	10	90	0		
28/04/2021	96	4	100	0	0		
06/05/2021	96	4	10	90	0		
12/05/2021	96	4	10	90	0		
20/05/2021	96	4	10	90	0		
28/05/2021	96	4	10	90	0		
01/06/2021	96	4	10	90	0		
08/06/2021	96	4	10	90	0		
15/06/2021	96	4	10	0	90		
22/06/2021	96	4	10	0	90		
01/07/2021	96	4	10	0	90		
07/07/2021	15	85	67	33	0		
12/07/2021	15	85	67	33	0		
20/07/2021	15	85	67	33	0		
28/07/2021	15	85	88	12	0		
05/08/2021	15	85	88	12	0		
12/08/2021	15	85	67	33	0		
17/08/2021	15	85	67	33	0		
24/08/2021	15	85	67	33	0		
02/09/2021	15	85	67	33	0		
09/09/2021	15	85	67	33	0		
16/09/2021	15	85	67	33	0		
21/09/2021	15	85	67	33	0		
28/09/2021	15	85	67	33	0		
05/10/2021	15	85	67	33	0		
12/10/2021	15	85	67	33	0		
19/10/2021	19	81	53	47	0		
27/10/2021	50	50	20	10	70		
03/11/2021	96	4	10	0	90		

ANNEXE 2 : TABLEAU DE MORTALITE DES CHAUVES-SOURIS EN EUROPE _ TOBIAS DÜRR

Mortalité des Chauves-souris sous les éoliennes en Europe
Compilation : Tobias Dürr ; Mise à jour : 7. Mai 2021

Nom vernaculaire	Nom scientifique	A	BE	CH	CR	CZ	D	DK	E	EST	FI	FR	GR	IT	LV	NL	N	P	PL	RO	S	UK	Eur
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2	28	6	5	16	758		211		1012	0	1		15	323	5	6	1	46		2435	

A = Autriche ; **BE** = Belgique ; **BG** = Bulgarie ; **CH** = Suisse ; **CR** = Croatie ; **CZ** = République tchèque ; **D** = Allemagne ; **DK** = Danemark ; **E** = Espagne ; **EST** = Estonie ; **F** = Finland ; **FR** = France ; **GB** = Grande Bretagne ; **GR** = Grèce ; **NL** = Pays-Bas ; **N** = Norvège ; **P** = Portugal ; **PL** = Pologne ; **RO** = Roumanie ; **S** = Suède

ANNEXE 3 : TABLEAU DE MORTALITE DES OISEAUX EN EUROPE – TOBIAS DÜRR

Mortalité des Oiseaux sous les éoliennes en Europe
Compilation : Tobias Dürr ; Mise à jour : 7. Mai 2021

Espèces		Europe																				Total	
		A	BE	BG	CH	CR	CZ	D	DK	E	EST	F	FR	GB	GR	LX	NL	N	P	PL	RO	S	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	23						8	120		89		91		1		2		44	10			388
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	15	1					685		31		81		3		28		13	5	3			865
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	12		1				27		129		24		2		3					1		199

A = Autriche ; **BE** = Belgique ; **BG** = Bulgarie ; **CH** = Suisse ; **CR** = Croatie ; **CZ** = République tchèque ; **D** = Allemagne ; **DK** = Danemark ; **E** = Espagne ; **EST** = Estonie ; **F** = Finland ; **FR** = France ; **GB** = Grande Bretagne ; **GR** = Grèce ; **NL** = Pays-Bas ; **N** = Norvège ; **P** = Portugal ; **PL** = Pologne ; **RO** = Roumanie ; **S** = Suède

ANNEXE 4 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE DE CHAUVES-SOURIS

FICHE DE SUIVI DE MORTALITÉ - CHAUVES-SOURIS			
Nom du parc éolien : Guégon			
Éolienne n° E4	Date : 12/10/2021	Heure : 12h25	Nom du découvreur : Laurie Hubert
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,941 Longitude : -2,638			
Distance au mât de l'éolienne : 12 m Orientation par rapport à l'éolienne : Nord Couverture végétale (type, hauteur, densité etc.) : Plateforme enherbée (20 cm)			
N° de photos :			
Description et identification : Famille : Vespertilionidés Genre et espèce : Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>			
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Jeune <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé			
Sexe : <input checked="" type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/> Indéterminé			
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort <input type="checkbox"/> Fragment <input type="checkbox"/> Blessure apparente <input checked="" type="checkbox"/> Sans blessure visible			
État du cadavre : <input checked="" type="checkbox"/> Frais <input type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/>			
Cause présumé de la mort : <input type="checkbox"/> Collision avec pale <input type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/>			
COMMENTAIRES : Météo : T = 9°C, ensoleillé, vent modéré			

ANNEXE 5 : FICHES DE SUIVI DE MORTALITE D'OISEAUX

FICHE DE SUIVI DE MORTALITÉ - OISEAUX			
Nom du parc éolien : Guégon			
Éolienne n° E1	Date : 20/05/2021	Heure : 12h17	Nom du découvreur : Laurie Hubert
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,951 Longitude : -2,633 Distance au mât de l'éolienne : 51 m Orientation par rapport à l'éolienne : Nord-Est Couverture végétale (type, hauteur, densité etc.) : terre retournée			
N° de photos :			
Description et identification : Famille : Turdidés Genre et espèce : Grive musicienne <i>(Turdus philomelos)</i>			
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input checked="" type="checkbox"/> Jeune <input type="checkbox"/> Indéterminé Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé			
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort <input checked="" type="checkbox"/> Fragment <input type="checkbox"/> Blessure apparente <input type="checkbox"/> Sans blessure visible			
État du cadavre : <input type="checkbox"/> Frais <input checked="" type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/>			
Cause présumé de la mort : <input checked="" type="checkbox"/> Collision avec pale <input type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/>			
COMMENTAIRES : Météo : T = 17°C, nébulosité = 80%, vent fort			

FICHE DE SUIVI DE MORTALITÉ - OISEAUX				
Nom du parc éolien :				
Guégon				
Éolienne n°	Date :	Heure :	Nom du découvreur :	
E2	20/05/2021	13h53	Laurie Hubert	
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,947 Longitude : -2,637				
Distance au mât de l'éolienne : 13 m				
Orientation par rapport à l'éolienne : Ouest				
Couverture végétale (type, hauteur, densité etc.) : Pâture, 10 cm de hauteur				
N° de photos :				
Description et identification : Famille : Alaudidés Genre et espèce : Alouette des champs <i>(Alauda arvensis)</i>				
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Jeune <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé				
Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé				
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort <input checked="" type="checkbox"/> Fragment <input type="checkbox"/> Blessure apparente <input type="checkbox"/> Sans blessure visible				
État du cadavre : <input type="checkbox"/> Frais <input checked="" type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/>				
Cause présumé de la mort : <input checked="" type="checkbox"/> Collision avec pale <input type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/>				
COMMENTAIRES : Météo : T = 17°C, nébulosité = 80%, vent fort				

FICHE DE SUIVI DE MORTALITÉ - OISEAUX				
Nom du parc éolien : Guégon				
Éolienne n° E2	Date : 28/05/2021	Heure : 12h40	Nom du découvreur : Laurie Hubert	
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,947 Longitude : -2,637 Distance au mât de l'éolienne : 12 m Orientation par rapport à l'éolienne : Sud Couverture végétale (type, hauteur, densité etc.) : plateforme, végétation : 2 cm de hauteur				
N° de photos :				
Description et identification : Famille : Alaudidés Genre et espèce : Alouette des champs <i>(Alauda arvensis)</i>				
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Jeune <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé				
Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé				
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort <input type="checkbox"/> Fragment <input type="checkbox"/> Blessure apparente <input type="checkbox"/> Sans blessure visible				
État du cadavre : <input checked="" type="checkbox"/> Frais <input type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/>				
Cause présumé de la mort : <input checked="" type="checkbox"/> Collision avec pale <input type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/>				
COMMENTAIRES : Météo : T= 21°C, nébulosité = 20%, vent faible				

FICHE DE SUIVI DE MORTALITÉ - OISEAUX				
Nom du parc éolien : Guégon				
Éolienne n° E2	Date : 28/05/2021	Heure : 12h08	Nom du découvreur : Laurie Hubert	
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,947 Longitude : -2,636 Distance au mât de l'éolienne : 47 m Orientation par rapport à l'éolienne : Est Couverture végétale (type, hauteur, densité etc.) : plateforme				
N° de photos :				
Description et identification : Famille : Alaudidés Genre et espèce : Alouette des champs <i>(Alauda arvensis)</i>				
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Jeune <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé				
Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé				
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort <input checked="" type="checkbox"/> Fragment <input type="checkbox"/> Blessure apparente <input type="checkbox"/> Sans blessure visible				
État du cadavre : <input type="checkbox"/> Frais <input checked="" type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/>				
Cause présumé de la mort : <input checked="" type="checkbox"/> Collision avec pale <input type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/>				
COMMENTAIRES : Météo : T = 21°C, nébulosité = 20%, vent faible				

FICHE DE SUIVI DE MORTALITÉ - OISEAUX				
Nom du parc éolien : Guégon				
Éolienne n° E4	Date : 27/10/2021	Heure : 13h51	Nom du découvreur : Laurie Hubert	
Localisation de la découverte : Coordonnées GPS Latitude : 47,941 Longitude : -2,638 Distance au mât de l'éolienne : 5 m Orientation par rapport à l'éolienne : Nord-ouest Couverture végétale (type, hauteur, densité etc.) : prairie (20 cm)				
N° de photos :				
Description et identification : Famille : Accipitridés Genre et espèce : Buteo buteo <i>(Nom latin)</i>				
Âge : <input type="checkbox"/> Adulte <input checked="" type="checkbox"/> Jeune <input type="checkbox"/> Indéterminé				
Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé				
État de l'individu : <input type="checkbox"/> Vivant (blessé) <input checked="" type="checkbox"/> Mort <input checked="" type="checkbox"/> Fragment <input type="checkbox"/> Blessure apparente <input type="checkbox"/> Sans blessure visible				
État du cadavre : <input checked="" type="checkbox"/> Frais <input type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Décomposé <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/>				
Cause présumé de la mort : <input checked="" type="checkbox"/> Collision avec pale <input type="checkbox"/> Barotraumatisme <input type="checkbox"/>				
COMMENTAIRES : Météo : T = 17°C, nébulosité = 90%, vent modéré				